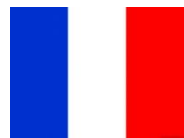


# *Les années françaises de Guillaume Henri Dufour (1807-1817)*



**Catalogue de l'exposition**  
(documents, transcriptions et commentaires de Dufour)

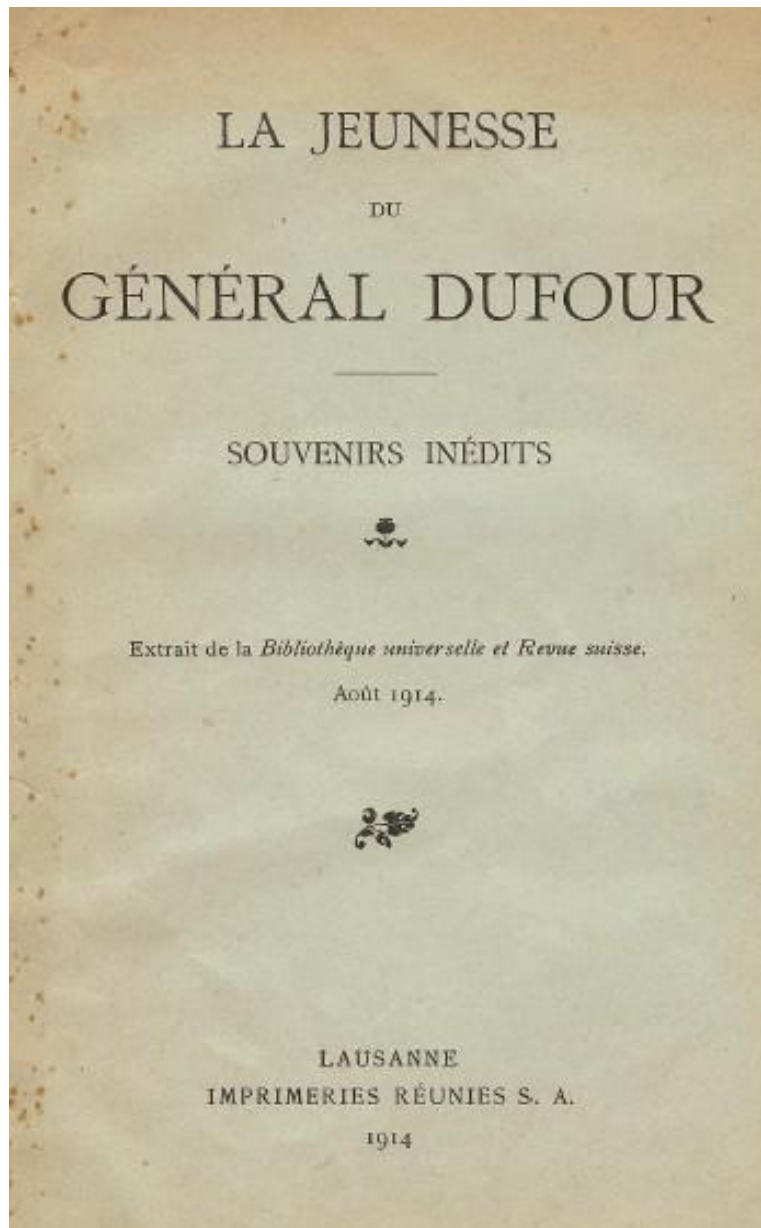


**Maison Dufour, Genève  
Salle Thonney  
18 octobre 2018**

**Fondation Maison Dufour  
Les Salons du Général Dufour**



Les explications des pièces exposées sont, en grande partie, extraites du fascicule ci-dessous, publié en 1914. Dufour nous y parle de sa jeunesse.



Les Salons du Général Dufour - Collection privée

Le Général Dufour avait septante-quatre ans lorsqu'il entreprit de noter quelques souvenirs, destinés uniquement à sa famille. En tête du manuscrit confié à Philippe Godet pour la publication des extraits ci-dessous, on trouve cette indication :

*"Ce ne sont ici que quelques notes sans liaison et jetées sur le papier comme elles se sont présentées à mon esprit. Elles ne sont point destinées à voir le jour. Après moi elles ne peuvent avoir quelque intérêt que pour mes enfants.*

*Commencé en février 1861 G.H. Dufour"*

*"Ce fut à ce moment que, par une circonstance fortuite, j'appris qu'il y avait à Paris une Ecole appelée Polytechnique, où l'on formait des élèves pour les divers services publics, militaires et civils ; génie, artillerie, ponts et chaussées, géographes, constructeurs de vaisseaux, etc. Elle était alors gratuite, et les aspirants étaient dispensés de la conscription. Je pris subitement la résolution d'y entrer et de renoncer à la chirurgie qui, de ce moment, me sembla contraire à mes inclinations..."*

*Mon père se moqua d'abord de moi, ne comprenant pas qu'une pareille idée eût pu m'aborder quand je n'avais pas encore réussi à apprendre les quatre règles de l'arithmétique, et qu'à ma grande honte je ne savais pas mon livret, bien que mes dix-huit ans fussent sonnés. Je persistai néanmoins et j'insistai. Mon père se rendit quand il vit que je parlais très sérieusement. Il me donna un maître de mathématiques. J'avais, comme on dit, si bien trouvé ma veine, qu'en quelques leçons je me rendis familières ces règles qui, à la manière ordinaire de les enseigner, m'avaient paru la mer à boire...*

***Enfin le jour arriva où je dus faire mes examens pour l'Ecole Polytechnique. C'était bien une autre affaire que ceux de l'Académie qui m'avaient tant effrayé. Ils se firent à la préfecture. Je fus tenu au tableau pendant plus de trois heures, devant une nombreuse assistance. Le résultat en fut très peu satisfaisant. On s'attendait à mieux que cela. Cependant ce n'était pas assez mal pour m'ôter tout espoir d'admission.***

***J'attendis longtemps, et aucun avis ne me parvint. L'Ecole s'ouvrit au 1er novembre 1807, et j'étais déjà résigné à passer ma vie dans la sphère bornée d'un donneur de leçons. Nous étions déjà dans le mois de décembre, quand m'arriva une lettre du gouverneur de l'Ecole, m'ordonnant de me rendre sans délai à mon poste, si je ne voulais pas m'exposer aux conséquences d'une plus longue absence sans permission. Qu'on juge de mon étonnement de ma joie ! (Il paraît que ma lettre d'admission s'était égarée).***

*Je fis de suite mes préparatifs de départ ; et, comme mes parents étaient dans la gêne, on dut recourir à quelques amis pour faire la somme nécessaire. Il fallait avoir de quoi payer le voyage, le trousseau et la pension, qu'un décret récent venait de fixer à huit cent francs. C'est-à-dire qu'au lieu d'être admis gratuitement comme autrefois, il fallait, depuis l'année 1807, payer ladite somme. C'était un mécompte ; mais on trouva le nécessaire (1), et je partis le 12 décembre 1807, jour de l'Escalade, par un beau temps de neige. Ce mécompte ne fut pas le seul, car le même décret privait les aspirants de l'avantage de ne pas tirer à la conscription. Je dus le faire à la veille de mes examens, et ayant tiré un numéro partant, je dus me faire remplacer. En sorte que je me suis trouvé dans cette singulière position de figurer dans l'armée sous deux noms différents.*

*Arrivé à Paris au milieu de décembre, j'y trouvai mon ami Janot, plus âgé que moi de quelques années. Il fut mon introducteur à l'école et se trouva présent quand on me fit connaître mon numéro d'admission, que j'avais ignoré jusque-là ; c'était le 140ème, ou le dernier moins quatre ! La terre se serait ouverte sous mes pieds que je n'aurais pas éprouvé un plus grand saisissement. Il fut toutefois de courte durée, et, me remettant, je frappai le sol du pied et dis tout haut : "C'est égal, j'y suis, il faut en sortir avec honneur !"*

# Mon entrée à l'Ecole Impériale Polytechnique de Paris

N° D'IMMATRICULATION. 1988.	<b>Dufour</b> , Guillaume, Henri né le 15 7 <sup>e</sup> 1807.
EXAMEN. de Genèves depuis le Paris Histoire	à Constance (Suisse) département d
N° D'ADMISSION. 140.	Signalement : Cheveux et sourcils châtains front moyen nez gros yeux bleus bouche moyennement menton rond visage oval taille d'un mètre 66 centim.
DATE D'ENREGISTREMENT. 17 20 1807.	Marques apparentes : Services militaires :
Signature de l'Élève,	Domicile des parents : M. son Père, Fournier à Lavagny près Annecy (Mont-Blanc) Grades obtenus : Fournier pour l'année scolaire commencée le 1 <sup>er</sup> 9 <sup>e</sup> 1808 (sans l'entretenir, etc.) Passé à la 1 <sup>re</sup> division en , le 10 <sup>e</sup> d'une liste de Élèves. le 1 <sup>er</sup> 9 <sup>e</sup> 1808.
BOURSES ET DÉGRÈVEMENTS. Trousseau et première mise d'équipement.	Déclaré admissible dans les services publics en , le d'une liste de Élèves. Admis dans le service de la Gendarmerie en le d'une liste de Élèves. à Paris le 1 <sup>er</sup> 8 <sup>e</sup> 1809 (M. de la date de l'admission dans le service ?)

Bibliothèque de Genève  
Département des manuscrits et des archives privées  
Fonds Archives Dufour

**A noter la particularité**  
Né à Constance (Suisse)

(1) Selon Jean-Daniel Candaux, assistant scientifique de la bande dessinée : **Général Dufour**, de Léonard Morand et Edgard Noda, chez Morcandard, l'argent fut trouvé auprès des familles Dalleizette, Girard, Bourdillon, Bridel, Déonna, Sayous, Bonneton, Moricand, Ritter, Dupin, Humbert).

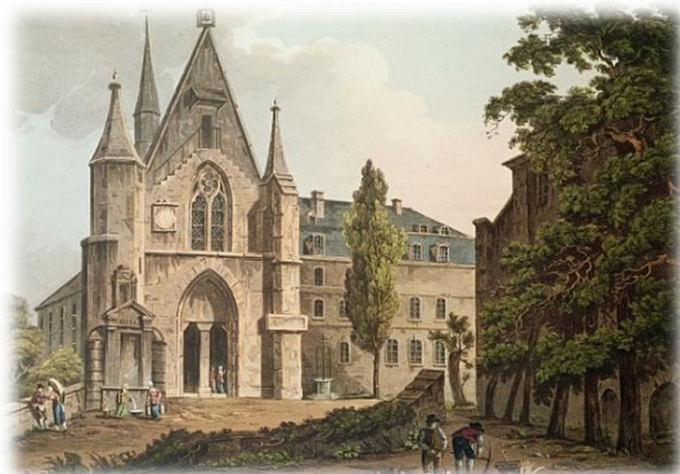
# L'Ecole Impériale polytechnique de Paris (1804)

Au lendemain de la Révolution, les différentes écoles royales sont fermées en 1789.

Le 7 vendémiaire an III (28 septembre 1794), Jacques-Elie Lamblardie, Gaspard Monge et Lazare Carnot se voient chargés par la Convention nationale d'organiser une nouvelle **Ecole des travaux publics**, afin de pallier à la pénurie d'ingénieurs.

L'Ecole, renommée "**Ecole polytechnique**" par la loi du 15 fructidor an III (1er septembre 1795), symbolise le pluralisme des techniques enseignées. Initialement prévue pour remplacer toutes les anciennes écoles d'ingénieurs, finalement rétablies le 22 octobre 1795, elle devient, avec une formation théorique et générale, le passage obligé pour entrer dans les *écoles d'application*, qui assurent, elles, la mise en pratique et la spécialisation. Dufour choisira le génie et entrera à l'Ecole d'application du génie et de l'artillerie, à Metz (1809-1810),

En 1804, Napoléon Ier donne à Polytechnique un statut militaire et une devise : "*Pour la Patrie, les Sciences et la Gloire*". Il caserne les élèves et installe l'Ecole à Paris, dans le Quartier Latin, Rue de la Montagne-Sainte-Genève, dans les locaux, désaffectés depuis la Révolution, du Collège de Navarre et du Collège de Boncourt. La militarisation se double d'une spécialisation de l'enseignement vers les mathématiques. L'Ecole prend le nom d'**Ecole impériale polytechnique** (nom qu'elle reprendra sous le Second Empire).

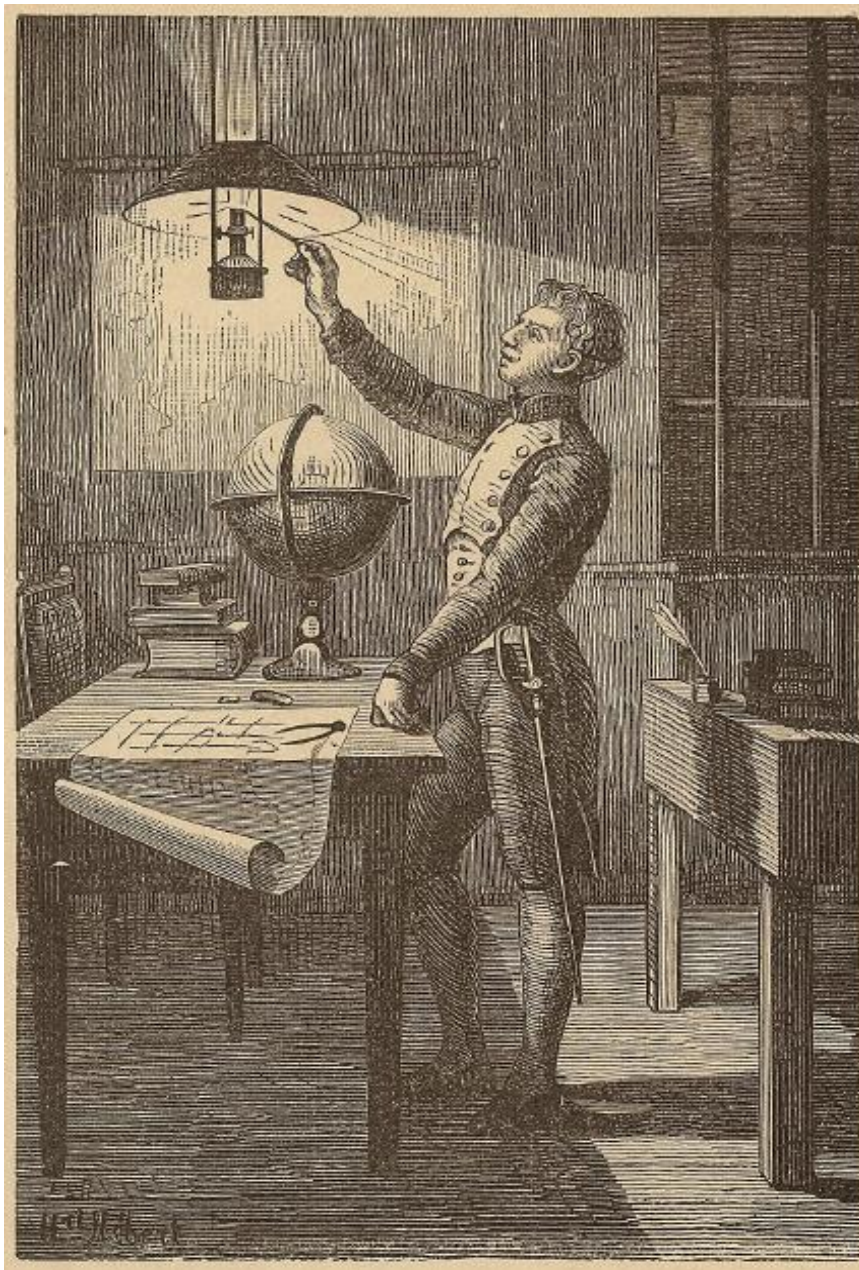


Le Collège de Navarre par John Claude Nattes (1765-1822 ou 1839)  
Gravure à l'aquatinte de Hill  
© Collections Ecole polytechnique

Sous la *Restauration*, comme sous la *Monarchie de Juillet*, l'Ecole prend le nom d'**Ecole royale polytechnique**.

Aujourd'hui, l'Ecole est souvent simplement appelée **Polytechnique** ou, pour les initiés « **X** », depuis la moitié du XIXe siècle. En juillet 1970, elle reçoit un statut civil, tout en restant rattachée au Ministère de la Défense. L'admission des femmes est autorisée à partir de 1972. En 1976, l'Ecole emménage à Palaiseau (Essone), au cœur du pôle technologique Paris-Saclay.

## *Ma formation à Polytechnique (1807-1809)*



Gravure de Hébert Fils  
dans Walter Senn, 1884, *Le Général G.-H. Dufour, sa vie et ses travaux*  
*Les Salons du Général Dufour - Collection privée*

*Entré 140<sup>ème</sup> sur 144, ressorti 5<sup>ème</sup> de l'Ecole Polytechnique de Paris  
Sorti 1<sup>er</sup> de l'Ecole d'Application de l'Artillerie et du Génie de Metz*

*"J'entrai donc bien résolu à prendre très au sérieux ma nouvelle vocation et à accomplir avec la plus scrupuleuse exactitude tous mes devoirs. Pendant les deux ans d'école, je n'ai pas manqué une fois à cette résolution, d'où pouvait dépendre, je le sentais, ma carrière future.*

*A peine arrivé, le nouveau venu fut chargé de la corvée d'allumer la chandelle de la chambrée à cinq heures du matin. Il s'en acquitta de bonne grâce, et cela lui coûta si peu que, la semaine finie, il offrit à son successeur de faire la corvée pour lui ; et ainsi de l'un à l'autre pendant tout l'hiver. Cela fit un bon effet, et toute la chambrée me prit en affection. L'adjudant qui veillait au maintien de la police m'eut aussi en grande estime, parce que, tous les matins, quand il entrait dans le dortoir, il trouvait la chandelle allumée et mon lit fait. Aussi annonça-t-il un jour que je passerais dans un bon rang...*

*On nous réveillait au son du tambour, qui battait la diane dans les corridors ; et, au premier coup de baguette, j'étais à bas du lit. Un jour je restai endormi, bien que le tambour commençât son vacarme à notre porte. Mes camarades, se voyant dans l'obscurité, crurent avoir rêvé le tambour, jusqu'au moment où l'adjudant fit entendre sa réprimande. Il fallut toute l'influence que j'avais acquise sur son esprit pour qu'il voulût bien accepter mes excuses. « A la bonne heure, il faut bien que ce soit vrai, puisque c'est vous qui le dites. Pour cette fois je ne punirai pas, mais que cela n'arrive plus ! » Cela n'arriva plus.*

***Les cours étaient déjà commencés depuis six semaines quand j'arrivai à l'Ecole.** Il fallut piocher pour me mettre au courant de tout ce qui avait été fait jusqu'alors. La besogne ne m'effraya point, et j'en vins à bout. On était à la fin du cours de géométrie descriptive ; je dus prendre cette science par la queue ; mais je la devinais presque. La première leçon à laquelle j'assistai était une des plus difficiles ; je la compris si bien que j'en fus le répétiteur de ma salle d'étude...*

*A la fin du premier semestre, le ministre comte Lacuée, gouverneur de l'Ecole Polytechnique, m'annonça qu'il me faisait la **remise de la moitié de la pension.** Jamais une nouvelle ne me fit un si grand plaisir. Je me hâtai de la transmettre à mes parents, qui la reçurent comme moi.*

*Le régime de l'Ecole m'allait bien et je ne me suis jamais mieux porté. On faisait trois repas ; pour le déjeuner, un morceau de pain et de l'eau à discrétion ; à dîner, soupe, bouilli, légume, avec un verre de vin ; le soir, la ratatouille et encore une goutte de vin. Il y avait douze heures de travail, réparties de manière à ne pas trop fatiguer, portant sur divers objets dans la journée ; quatre heures de repos et de récréation, y compris les repas ; huit heures de sommeil. Pour mon compte, je profitais bien de cette période, parce que mon principe était de travailler vigoureusement le jour et de me reposer la nuit. D'autres élèves veillaient souvent pour rattraper le temps perdu, ce qui nuisait à leur santé et les exposait aux punitions, car cela était défendu...*

*Les exercices dans la cour de l'Ecole et les promenades militaires employaient, deux fois la semaine, la récréation de l'après-midi. Ce n'était pas ce qui me plaisait le moins. En raison de mon expérience acquise dans le maniement du fusil, je ne passai point par les ennuyeux préliminaires du conscrit, et j'entrai de suite dans le bataillon...*

*Tous les dimanches le bataillon allait à la messe ; jamais je n'ai fait valoir ma qualité de protestant pour m'en exempter. Cette petite marche militaire me plaisait toujours. Un exercice à feu au Champ-de-Mars, comme nous en faisons quelquefois, était une fête. Il y eut une cérémonie où le bataillon de l'Ecole eut la place d'honneur et marcha en tête de toutes les*



*troupes qui y prirent part ; c'était lorsque **Napoléon fit transférer le cœur du maréchal de Vauban aux Invalides**, pour le placer à côté de Turenne. On entendit des bonnes femmes dire en nous voyant passer*

*- Cette belle jeunesse, c'est autant d'officiers.*

*Dans une autre occasion, **nous nous trouvâmes au Louvre en même temps que l'Empereur**. Il était en grand costume, après une réception d'ambassadeurs, et nous eûmes la chance unique de le voir devant notre front en manteau de velours cramoisi, souliers de satin blanc et chapeau à plumes. Deux élèves qui, dans cette occasion, eurent la hardiesse de faire connaître leur désir, obtinrent des sous-lieutenances dans l'infanterie. Comme leur bonheur était envié ! Ils esquivèrent les examens de fin d'année, et n'avaient pas l'école d'application à traverser.*

*Nous avons eu, dans cette première année, une visite de l'illustre [Gaspard] **Monge**, fondateur de l'Ecole. Ce fut la dernière. Il passa dans toutes les salles, marchant sur la pointe des pieds pour ne pas troubler, disait-il, le sanctuaire des sciences. Il me fit diverses questions et parut satisfait de mes réponses. Nous eûmes le malheur de le perdre cette même année. Il fut unanimement regretté. C'était le père des élèves. Toute l'Ecole se rendit à son convoi. Celui qui le remplaça dans l'enseignement de la géométrie descriptive ne le valait pas à beaucoup près ; c'était M. [Jean Nicolas Pierre] **Hachette**, que nous appelions "Mesieu Hassette", à cause de sa bouche pincée et de sa parole sifflante. Il était souvent d'une obscurité parfaite, parce que, dans ses descriptions sur une grande toile où était tracée l'épure, il parlait d'une ligne en en montrant une autre. Il avait pour aide un dessinateur qui avait reçu le nom d'"empanon délardé", terme de charpente qui lui allait à merveille.*

*Nous avions le professeur [Sylvestre François] **Lacroix** pour maître d'analyse. Il était boiteux; lorsqu'il parlait du "maximum", il se dressait instinctivement sur sa longue jambe, et se repliait sur la petite lorsqu'il prononçait le mot de "minimum". Il n'en fallait pas tant pour nous divertir...*

*Tout comme notre professeur d'architecture, M. [Jean Nicolas Louis] **Durand**, qui comptait ses plaisirs par le nombre des colonnes qu'il traçait sur le tableau, "un plaisir, deux plaisirs," etc. Nous l'appelions l'"entraxe". Ce qui n'empêche pas qu'en nous parlant avec chaleur d'axes de plein et d'axes de vide, qui ne doivent jamais se croiser ni se confondre, il nous a inculqué d'excellents principes...*

*Notre professeur de physique [Jean-Henry **Hassenfratz**] était bègue, et les embarras de sa langue nous faisaient passer de bons moments ; mais il avait beaucoup de finesse, et les rieurs n'étaient pas toujours de notre côté. Un jour, après avoir reçu une boulette qui avait ricoché sur le tableau, il la ramassa tranquillement, et se tournant vers l'amphithéâtre : « Messieurs, nous dit-il, je vous ai ens-ei-gné les lois de la ré-rréflexion. Voilà un corps qui, tombant là, est arr-ivé ici. Or, vous savez que l'angle de re-rré-flexion est égal à l'angle d'in-ci-dence, donc il est venu de là : c'est vous, Monsieur, qui l'avez lancé », et il désignait un élève qui était en effet le coupable. Tout l'auditoire de rire. Cela calma le professeur, qui rit aussi, et ne donna aucune suite à cette espièglerie.*

*Le célèbre [Antoine François] **Fourcroy**, dans son beau langage, devait nous enseigner la chimie ; mais, à notre grand regret, nous n'en reçûmes qu'une leçon. Elle était sur les métaux et commença ainsi : "L'or est un métal qui réjouit la vue, etc.," et, ce disant, le professeur faisait tourner dans sa main une belle tabatière de ce précieux métal. Il fut remplacé par deux chimistes qui n'avaient pas les mêmes qualités, quoique fort habiles ([Louis Jacques] **Thénard** était l'un de ces deux professeurs).*

*Tous nos chefs et nos professeurs avaient leur sobriquet, plus ou moins expressif, de quelque singularité qui n'échappe pas longtemps à des jeunes gens avides de distraction et naturellement portés à la plaisanterie.*

Vers la fin de la première année, on nous fit faire un petit lever topographique dans les environs de Paris. Je fus nommé "chef de planchette", ayant trois élèves sous mes ordres. Ce fut ma première dignité ; je crois que j'en fus plus fier que de toutes celles dont j'ai été honoré depuis. Le plan que nous fîmes alors est encore dans mon portefeuille.

A la suite des examens que nous eûmes à subir, **je passai le onzième d'une division dans l'autre. Je fus nommé "sergent fourrier"** de la quatrième compagnie (ce grade existait encore dans le bataillon d'école, bien que, dans toute l'armée, il eût été remplacé par celui de "caporal fourrier". Je me mis donc les galons d'or au bras et à l'avant-bras. **Cela me valut 15 francs par mois.** J'étais riche, n'ayant jamais touché jusqu'alors que les 5 sous qui nous étaient accordés comme solde journalière et sur laquelle se faisait toujours quelque retenue pour verres cassés, meubles gâtés, et pour chaussure.

Un autre avantage dont jouissaient tous les sous-officiers, c'était de rentrer le dimanche deux heures plus tard. J'en profitai deux fois seulement pour aller au Théâtre français voir le célèbre Talma.

Nous avions aussi nos délassements, en dehors de ceux qui se prenaient dans la cour de l'école aux heures de récréation. C'était d'abord la "bascule". Voici en quoi elle consistait : on saisissait un nouveau venu, autrement dit un conscrit, et, le soulevant par les quatre membres, on s'en servait comme d'un bélier pour heurter, à plusieurs reprises, un banc ou un tabouret, avec une partie qui se serait brisée si elle eût été de verre. Le pauvre diable, qui ne s'attendait pas à une semblable réception, en était quitte pour se frotter un peu la partie lésée ; un billet qu'on lui donnait le mettait à l'abri d'une récidive. Cela amusait beaucoup les anciens, qui, dans le temps, avaient aussi pour la plupart passé par la bascule. Puis après le souper, qu'on expédiait en quelques minutes, les concerts, les représentations théâtrales ou le bal. Quelques amateurs de musique faisaient les frais des concerts. La salle n'était autre qu'un dortoir, où l'on n'entrait cependant qu'avec des billets ; l'illumination consistait en quelques chandelles. Il en était de même pour les représentations théâtrales : quatre ou cinq élèves doués d'un véritable talent dramatique, drapés avec les couvertures des lits, s'efforçaient d'imiter les plus célèbres acteurs de l'époque. On en jouissait beaucoup, quoique les scènes fussent bien courtes (de huit à neuf heures). Les spectateurs étaient debout ou assis sur les lits quand il y avait place. Il fallait des dames pour le bal ; on les trouvait parmi les plus jeunes élèves qui, moyennant un tablier de chimie et le bonnet de police placé avec plus ou moins de coquetterie, ne figuraient pas mal, jusqu'au moment où le roulement du tambour obligeait dames et messieurs à déguerpir et à éteindre les lumières.

L'été, tout cela était remplacé par la promenade et la conversation dans la cour et le long des corridors.

Les examens de fin d'année et d'école arrivèrent enfin. Ils se faisaient isolément, dans des cabinets particuliers, par des examinateurs, au nombre desquels était [Etienne Louis] **Malus** [Dumitry], bien connu par ses belles découvertes sur la lumière, savant très estimé des élèves, mais aussi très redouté ; il en imposait beaucoup par son impassibilité. On ne l'a vu sourire qu'une seule fois à l'école ; ce fut lorsqu'il lut, sur la porte de son cabinet, ces mots latins : "Libera nos a malo" qui veulent dire ; Délivre-nous du mal, et aussi de Malus. Je fis au saut de joie en sortant de ses mains.

- Qu'avez-vous donc ? crièrent ceux de mes camarades qui attendaient.

- Il m'a donné un signe de satisfaction.

Et c'était beaucoup ; nous savions que sa voix était prépondérante dans le conseil de classification.

*Dans un autre cabinet, je développai à M. Lacroix, qui aux fonctions de professeur joignait celles d'examineur, une théorie nouvelle que j'avais trouvée. Il me demanda de la lui communiquer par écrit. Ce fut une bonne note pour moi. Vingt ans plus tard, M. Lacroix me reconnut dans une séance de l'Institut ; il vint à moi et me rappela ce fait qui l'avait frappé.*

*Mes examens furent bons ; **je sortis le cinquième de l'école.** C'était encore un saut en avant.*

*Nous nous mêmes deux dans un fiacre avec un tas de livres, dîmes adieu au couvent, c'est-à-dire à l'école, et nous allâmes nous loger dans un petit hôtel. Nous devions rester encore quelques jours à Paris pour faire faire nos uniformes. Nous avons été classés tous deux dans le génie militaire. Le premier jour je battis la diane sur une table, nous sautâmes à bas du lit et nous nous mêmes à danser une ronde autour de nos bouquins pour leur faire nos adieux. Nous étions pleins de joie et savourions les douceurs de la liberté."*

## Transcription du document ci-contre

**A Monsieur Henry Dufour**

chez sa mère, Aux Trois Perdrix

Genève, le 6 octobre 1808

Le Préfet du Département du Léman,  
A Monsieur **Dufour Henri**,  
Conscrit de l'An 1807, de la Commune de **Genève**

Je vous préviens, Monsieur, que vous êtes compris dans l'appel fait aux conscrits de votre classe pour la formation du contingent de 80,000 hommes demandés sur les conscriptions des années 1806, 1807, 1808 et 1809.

En conséquence il vous est ordonné de vous rendre à Genève, le **20** de ce mois, et de vous présenter pardevant le Conseil de recrutement, à huit heures du matin ; si vous négligez d'obéir à cet ordre, vous serez, quelque que soit le numéro qui vous est échu, déclaré *premier à marcher*, aux termes de l'article 19 du Décret impérial du 8 fructidor an 13 et de l'article 9 de mon arrêté du 30 du mois dernier.

Des exceptions ont été prononcées en faveur des conscrits mariés avant le 18 septembre dernier.

Tous ceux aussi qui, depuis le tirage au sort sont devenus enfants uniques de veuves, ou aînés de trois orphelins, ou dont le père aurait, dans cet intervalle, atteint l'âge de 71 ans, ou dont un des frères serait depuis ce temps sous les drapeaux en qualité de conscrit, ont le droit d'être mis à la fin du dépôt ; c'est aussi au Conseil à prononcer toutes réformes pour cause d'infirmités.

Il importe donc à tous ceux qui ont des droits à faire valoir ou des réclamations à présenter, de répondre à l'appel qui leur est fait. En négligeant de comparaitre, ils laisseraient écouler le délai utile qui leur est accordé pour proposer et établir leurs droits.

Les conscrits de classes de 1806, 1807, 1808 et 1809, qui ont été ajournés en 1810 pour constitution faible ou maladies temporaires, susceptibles de guérison, et ceux qui, ayant été omis des tableaux de leurs communes, ont été admis par un arrêté à concourir en 1810, doivent, par ordre de S.E. le Ministre d'Etat Directeur général des revues et de la conscription militaire, rentrer dans leur classe respective, et concourir à la formation du contingent assigné à leur canton sur cette levée.

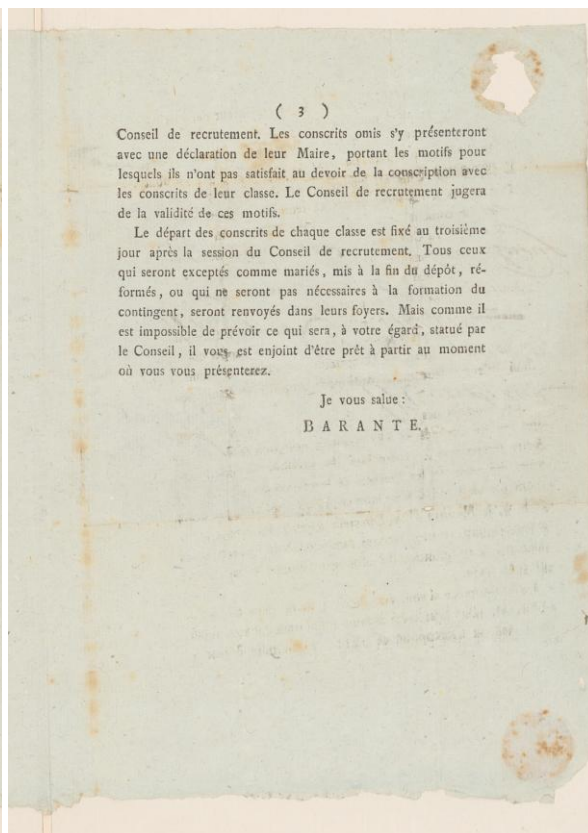
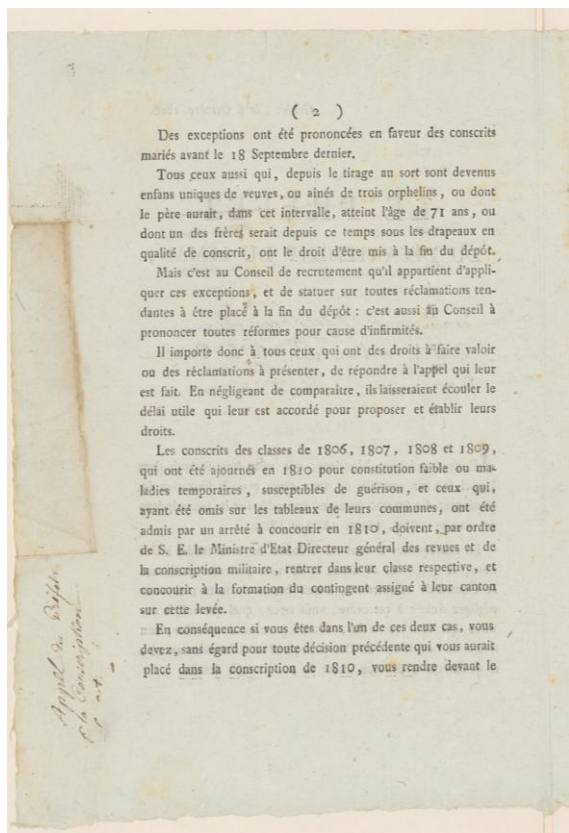
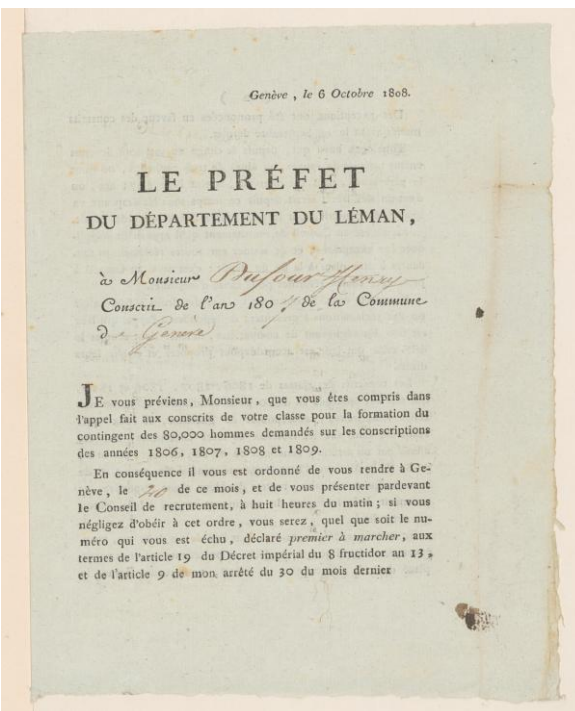
En conséquence, si vous êtes dans l'un de ces 2 cas, vous devez, sans égard pour toute décision précédente qui vous aurait placé dans la conscription de 1810, vous rendre devant le Conseil de recrutement. Les conscrits omis se présenteront avec une déclaration de leur Maire, portant les motifs pour lesquels ils n'ont pas satisfait au devoir de la conscription avec les conscrits de leur classe. Le Conseil de recrutement jugera de la validité de ces motifs.

Le départ des conscrits de chaque classe est fixé au troisième jour après la session du Conseil de recrutement. Tous ceux qui seront exceptés comme mariés, mis à la fin du dépôt, réformés, ou qui ne seront pas nécessaires à la formation du contingent, seront renvoyés dans leurs foyers. Mais comme il est impossible de prévoir ce qui sera, à votre égard, statué par le Conseil, il vous est enjoint d'être prêt à partir au moment où vous vous présenterez.

Je vous salue

B A R A N T E

# L'appel à la conscription



## Transcription du document ci-contre

Ministère de la Guerre  
Division du Génie  
Personnel

Paris, le 8 Novembre 1810

Je vous annonce, Monsieur, que par suite d'un ordre de l'Empereur, et d'après votre rang de classement, vous vous trouvez être du nombre des Elèves sous-lieutenants du Génie qui doivent sortir de l'Ecole de Metz pour être employés à Corfou, en qualité de Lieutenants en second.

Vous ferez partie de la 3ème Compagnie du 1er Bataillon de Sapeurs, dont vous serez détachés pour remplir les fonctions d'officier de l'Etat-major du Génie : ci-joint sont vos lettres de service.

En conséquence, vous partirez, sur le champs, et en poste pour vous rendre à Otrante, et vous présenterez, à votre arrivée, à Mr le Commandant d'Armes de cette place, qui est chargé de vous procurer les moyens de pactage. Aussitôt après votre débarquement à Corfou, vous prendrez les ordres de Mr le Chef de Bataillon, Baudrand, Directeur par intérim des fortifications, qui vous fera connaitre le Service que vous aurez à remplir.

Vous jouirez, à compter du premier de ce mois, du traitement attribué à votre nouveau grade.

Je donne les ordres nécessaires pour que vos frais de poste, jusqu'à Otrante, vous soient payés à votre départ de l'Ecole de Metz.

Je vous salue.

Le Ministre de la Guerre.  
Duc de Feltre.

Monsieur Dufour, Elève sous-lieutenant du Génie, à l'Ecole d'application, à Metz.

# L'ordre de partir pour Corfou

Ministère de la Guerre  
Division du Génie.

Paris le 8 Novembre 1810.

Personnel.

Je vous annonce, Messieurs, que par suite d'un ordre de S. Empereur, et d'après votre rang de classement, vous vous trouverez être du nombre des Elèves Sous-Lieutenans du Génie qui doivent sortir de l'Ecole de Metz, pour être employés à Corfou, en qualité de Lieutenans en second. Vous ferez partie de la 3<sup>e</sup> Compagnie du 1<sup>er</sup> Bataillon de Sapeurs, dont vous serez détaché pour remplir les fonctions d'Officier de l'Etat-Major du Génie: Ci-joint sont ses lettres de Service.

En conséquence, vous partirez, sur le Champ, et en port pour vous rendre à Otrante, et vous présenterez, à votre arrivée, à M<sup>le</sup> le Commandant d'Armes de cette place, qui est chargé de vous procurer les moyens de passage. — Aussitôt après votre débarquement à Corfou, vous prendrez les ordres de M<sup>le</sup> le Chef de Bataillon, Brandraud, — Directeur par intérim des fortifications, qui vous fera connaître le service que vous aurez à remplir.

Vous jouirez, à compter du premier de ce mois, du traitement attribué à votre nouveau grade.

Je donne les ordres nécessaires pour que vos frais de poste, jusqu'à Otrante, vous soient payés, à votre départ de l'Ecole de Metz.

Je vous salue.  
Le Ministre de la Guerre.  
Duc de Feltra.

M<sup>le</sup> Dufour, Elève Sous-Lieutenant de Génie, à l'Ecole d'application, à Metz.

## Transcription du document ci-contre

Division du Génie  
Bureau du Personnel

### Lettre de Service

**Napoléon, Empereur des Français,**  
Roi d'Italie, et protecteur de la Confédération du Rhin,

ayan à **désigner un Lieutenant au Corps Impérial du Génie**

pour être employé en cette qualité à **Corfou**

a fait choix de **Mr Dufour, Lieutenant en 2<sup>e</sup> de sapeurs, détaché**

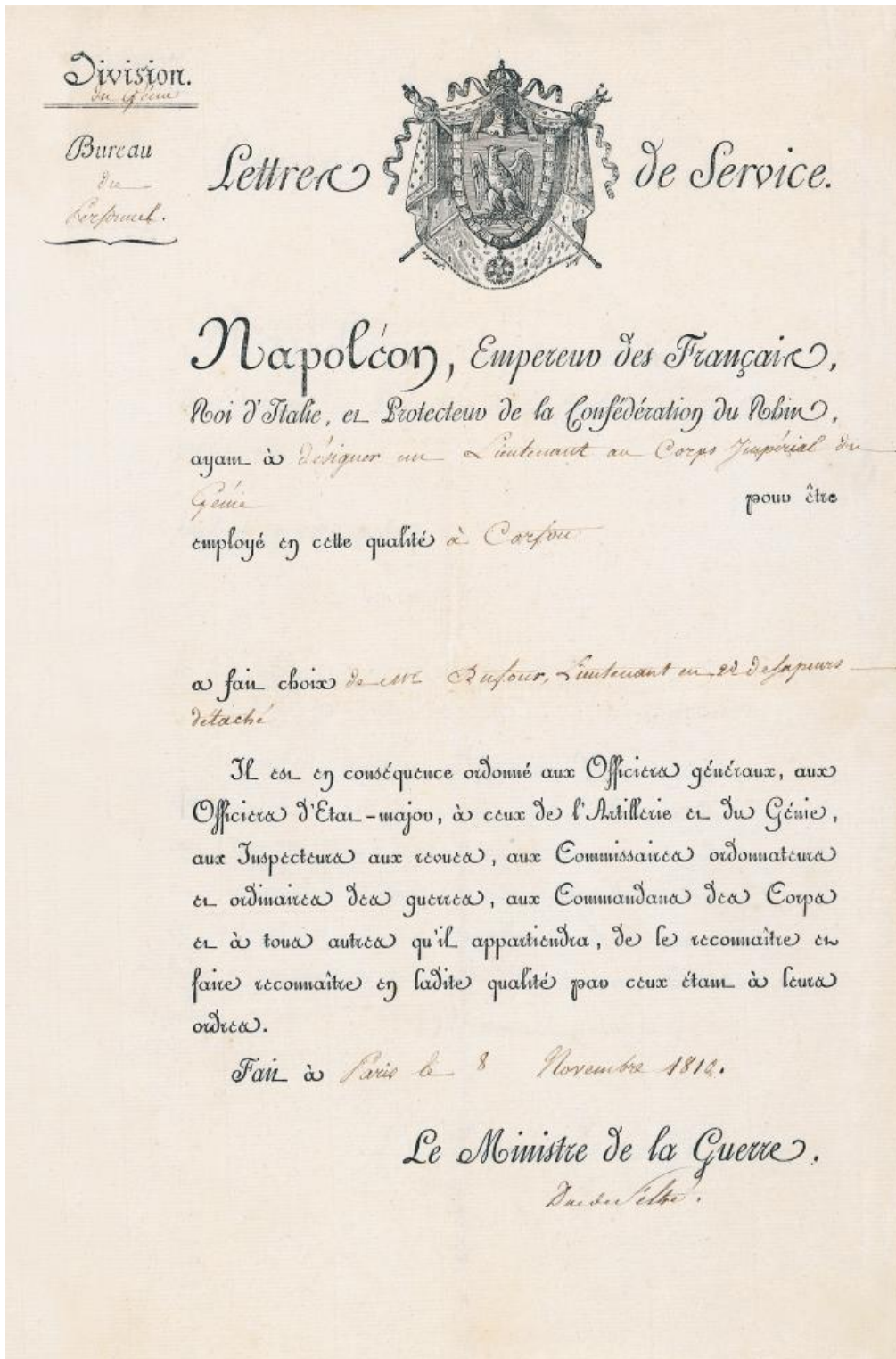
Il est en conséquence ordonné aux Officiers généraux, aux Officiers d'Etat-major, à ceux de l'Artillerie et du Génie, aux Inspecteurs aux revues, aux Commissaires ordonnateurs et ordinaires des guerres, aux Commandants des Corps et à tous autres qu'il appartiendra, de le reconnaître et faire reconnaître en ladite qualité par ceux étan à leur ordres.

Fait à **Paris, le 8 Novembre 1810.**

Le Ministre de la Guerre.  
Duc de Feltre.



## Mes Lettres de Service



## *Mon voyage à Corfou*

*"Nous achetâmes une voiture, ou plutôt un coupé muni d'un strapontin sur le devant, en sorte qu'à la rigueur nous pouvions y être assis tous les cinq, trois sur le banc du fond et deux sur le strapontin, nos dix genoux faisant juste la largeur de la voiture. Mais, avant le premier relais, les supports du banc mobile étaient déjà rompus. On y suppléa au moyen d'un rondin placé debout sous le milieu du banc. Ce nouveau support avait bien la solidité nécessaire, et le strapontin pouvait servir, à la condition de se tenir deux en équilibre à ses extrémités. Nous y passions à tour de rôle. Tout notre bagage, qui, il est vrai, se réduisait à peu de chose, était réuni dans la vache qui couvrait l'impériale de la voiture.*

*C'est dans ces conditions que nous parcourûmes en poste, jour et nuit, la distance de Metz à Naples, ne nous étant arrêtés qu'un jour à Genève, un à Milan, et deux à Rome. Il fallait bien la jeunesse et l'ardeur d'un premier service pour supporter cette torture.*

*Notre voiture paraissait légère par sa forme de coupé ; aussi l'étonnement était-il grand chez ceux qui nous en voyaient sortir, et il était plaisant d'entendre leurs exclamations, lorsqu'après trois officiers ils en comptaient encore un et deux :*  
*- Ça ne finira pas ; c'est le cheval de Troie !*

*Et les discussions avec les maîtres de poste, pour esquiver le cheval de renfort, étaient sans fin. La traversée du Simplon se fit par une forte tourmente, que l'instinct des chevaux de poste nous fit franchir sans accident. La route n'était pas encore faite entre Martigny et Briegg. Le chemin était sinueux, étroit, et très mal entretenu. Cela a bien changé depuis.*

*Nous vîmes le grand théâtre de la Scala à Milan. A Rome, notre bonne fortune nous fit rencontrer, près du Capitole, un jeune architecte, frère d'un de nos camarades d'école. Il posa son portefeuille d'élève, et nous pilota en nous conduisant, par les chemins les plus courts, dans tous les lieux et vers tous les monuments qu'il était possible de visiter en deux jours bien employés. C'était bien précipité ; les jambes et la tête en souffraient étrangement. Il aurait fallu quinze jours pour tout voir, et encore ! Mais l'ordre ministériel portait d'arriver promptement. Pour atteindre ce but, on nous avait fait prendre la poste en nous fournissant d'avance les fonds nécessaires. Nous prenions donc la chose au sérieux, et nous ne nous serions pas permis la moindre infraction à l'ordre reçu.*

*On nous avait beaucoup dit que la traversée des Marais Pontins était dangereuse si on s'abandonnait au sommeil. Nous avons donc pris la résolution de nous tenir éveillés par une conversation nourrie. Cela alla bien pendant quelques temps ; mais le défaut d'aliment pour le discours, qui semblait fatalement peser sur chacun, et les fatigues de Rome, firent si bien que nous nous abandonnâmes tous à un délicieux et profond sommeil, qui ne cessa qu'au jour, quand les marais étaient passés. Cependant personne de nous ne prit la fièvre de la malaria ; nous en fûmes quittes pour la peur.*

*A Naples, nous vendîmes notre voiture, qui n'avait pas trop souffert du voyage, et comme il n'y avait plus de relais de poste, nous continuâmes notre route en voiturin jusqu'à Otrante, lieu d'embarquement.*

*On parlait beaucoup de voleurs et d'assassins dans cet heureux pays ; nous tenions nos sabres et nos pistolets toujours prêts. Arrivés à Ponte-Bovino, endroit fort décrié, nous*

voyons à quelque distance un groupe d'hommes armés, de très mauvaise mine. Sauter hors de la voiture et dégainer est l'affaire d'un moment :

- Que faites-vous, illustrissimi ? nous crie le voiturin ; il n'y a rien à craindre, sono i briganti nostri.

Nous voilà bien rassurés, et nous passons, sans toutefois pouvoir nous empêcher de jeter quelques regards de méfiance sur ces singuliers protecteurs...

Il n'y avait pas d'auberge sur la route, qui n'était qu'un mauvais chemin défoncé se perdant de temps à autre dans les bruyères. On s'arrêtait dans des espèces de caravansérails, où l'on trouvait bien un abri, mais où il fallait faire sa cuisine, après s'être procuré comme on pouvait les choses nécessaires. J'ai dû, plus d'une fois, plumer des grives et peler des pommes de terre. Cela ne m'amusait pas ; j'aurais préféré du pain sec. Mes camarades étaient d'un autre avis. Le vin d'ailleurs ne manquait pas, et assez bon.

Arrivés à Otrante, on nous logea militairement. Je me transportai avec mon billet chez un prêtre qui devait me recevoir. En me voyant arriver il jette les hauts cris, protestant qu'il n'a point de place ; qu'il lui est impossible de me fournir un lit ; qu'il est trop dénué, trop misérable, vivant de la charité, etc... Sans m'émouvoir, je le prends par la douceur :

- Je ne vous serai point à charge, lui dis-je ; je ne vous demande que de rester à couvert près de votre foyer ; je m'étendrai à terre ou sur cette table ; ne vous inquiétez pas de moi ; tout chez vous sera respecté.

Ces paroles dans la bouche d'un jeune officier, d'un militaire français, lui paraissaient si rassurantes, et sont pour lui si nouvelles, qu'il se calme et finit par me donner un excellent lit bien propre, avec une fourre de coussin garnie de rubans roses. Je reconnus alors la vérité du proverbe : « On prend plus de mouches avec du miel qu'avec du vinaigre. » J'ai quelque idée que ce lit, qui était dissimulé dans une soupente, où l'on montait avec une échelle, était celui de la nièce de ce bon prêtre ; car, en Italie, ils ont tous des nièces avec eux. Pendant les dix ou douze jours que je restai là, la pauvre fille alla coucher ailleurs.

Il y avait à Otrante une petite garnison dont les officiers mangeaient ensemble. Ils nous admirent à leur table. Dans le nombre se trouvait un neveu du fameux Gadoï, « Prince de la paix », grand d'Espagne, et alors ministre tout-puissant. Ce séjour, quoique bien triste, avait cependant un certain charme pour moi. D'abord le spectacle de la mer, toujours grandiose et saisissant. Ensuite les ruines du château, que j'allais souvent visiter, me rappelaient diverses circonstances d'un roman que j'avais lu dans mon enfance. Il portait pour titre Le château d'Otrante, et était plein d'aventures merveilleuses de chevalerie, qui m'avaient frappé au point que je me les rappelais encore et qu'il me semblait en être le témoin, sous ces vastes et sombres voûtes à moitié ruinées.

Enfin un bon mistral et une nuit bien noire nous permirent de nous embarquer et de faire la traversée avec la chance d'échapper à la croisière anglaise, mais non au mal de mer, qui me tourmentait cruellement. Un certain matelot, qui ne s'en inquiétait guère, était grimpé au sommet d'un mât qui se balançait d'une manière effrayante. Ce diable d'homme se cramponnait au mât et aux cordages en criant : mingha paura – a pas peur ! Je le voyais prêt à être lancé dans les flots comme un projectile. Ce que peut l'habitude ! Pour nous, nous étions couchés, à moitié morts, sur le pont. . Le lendemain, jour de Noël 1810, nous entrions vers le soir dans le port de Corfou. Le calme le plus complet avait succédé au coup de vent ; il fallut le secours des rames pour arriver. Nous étions sur une chaloupe canonnière pouvant aller à voile et à rames. On ne se servait pas de bâtiments plus gros, pour mieux échapper à la vue et aux poursuites des Anglais."

# Le Colonel Baudrand

Si Dufour doit à l'Ecole Polytechnique de Paris et à l'Ecole d'application du Génie et de l'Artillerie de Metz, le privilège de s'imprégner de la doctrine tactique et stratégique de la 1ère puissance du monde d'alors et d'accéder aux dernières avancées technologiques du moment en matière d'ingénierie, c'est à Corfou qu'il a pu véritablement peaufiner ses connaissances et acquérir une expérience dont il fera bénéficier, plus tard, si brillamment, son Canton, sa Patrie et ses Concitoyens, jusqu'à devenir ce *Général qui a sauvé la Suisse*, comme le titrait en 2013 la Radio Télévision Suisse.

Ce savoir-faire précieux, il le doit principalement à **Marie Etienne François Henri Baudrand**, auprès de qui il s'annonce à son arrivée à Corfou et qu'il va servir jusqu'au 11 juin 1813 :

*"Le chef du génie, directeur des fortifications des Iles Ioniennes, était le colonel Baudrand qui, plus tard, fut général de division et gouverneur du duc d'Orléans... C'était un excellent militaire, en qui j'eus le bonheur de trouver un guide éclairé et, ensuite, un ami dévoué. Ce fut pour moi un évènement bien heureux de faire mes premières armes sous un tel chef. Il me donna le commandement d'une forte compagnie de sapeurs, pour me frotter aux hommes, disait-il. Il y joignit l'administration d'une section de train du génie. Et je ne cessai pas de remplir auprès de lui mes fonctions ordinaires d'officier d'état-major. Moyennant tout cela, j'eus le bonheur de sortir un peu de l'ornière de l'officier qui n'est que savant dans la spécialité de son arme et je pris du goût à la tactique et aux mouvements de troupes. Il me disait souvent : « Il ne suffit pas d'être un bon officier du génie, il faut encore connaître les autres services, apprendre à commander aux hommes, être enfin un véritable homme de guerre. » - Je me suis efforcé de profiter de ses leçons et de son exemple."*

On peut mesurer tout l'attachement et le respect que Dufour lui porte à cette lettre envoyée après son accident, relaté plus loin, lors duquel Dufour sera grièvement brûlé et Baudrand fait prisonnier et envoyé à Malte

*"Puis-je espérer que ce petit bout de lettre vous parvienne ? Vous êtes actuellement si éloigné de nous que nous présageons de grandes difficultés pour la correspondance, nous les présageons avec d'autant plus de fondement, que des nombreuses lettres qui vous ont été écrites, aucunes à ce que nous craignons ne vous sont parvenues. Dans quel état vous devez être pour cette seule raison ? Je ne crois pas cependant que vous ayez pu douter un moment de l'attachement de vos amis, vous les connaissez trop bien pour cela ; j'ai vu souvent couler de leurs yeux des larmes amères j'ai souvent mêlé les miennes aux leurs, pardonnez le moi mais en vous perdant, je me suis privé d'un père bien plus que d'un chef. Toutes les bontés que vous m'avez témoignées me seront toujours présentes et seront pour moi la source de bien des regrets. Cependant je n'ai point encore perdu l'espérance de vous revoir je crois que vous serez promptement échangé et qu'alors vous voudrez bien m'appeler à servir sous vos ordres.*

*Vous avez bien raison d'envier mon sort, vous gémissiez en captivité, tandis que je suis à Corfou et presque guéri ; j'ai beaucoup souffert, il est vrai, mais moins de mes brûlures que de n'avoir pas pu vous défendre..."*

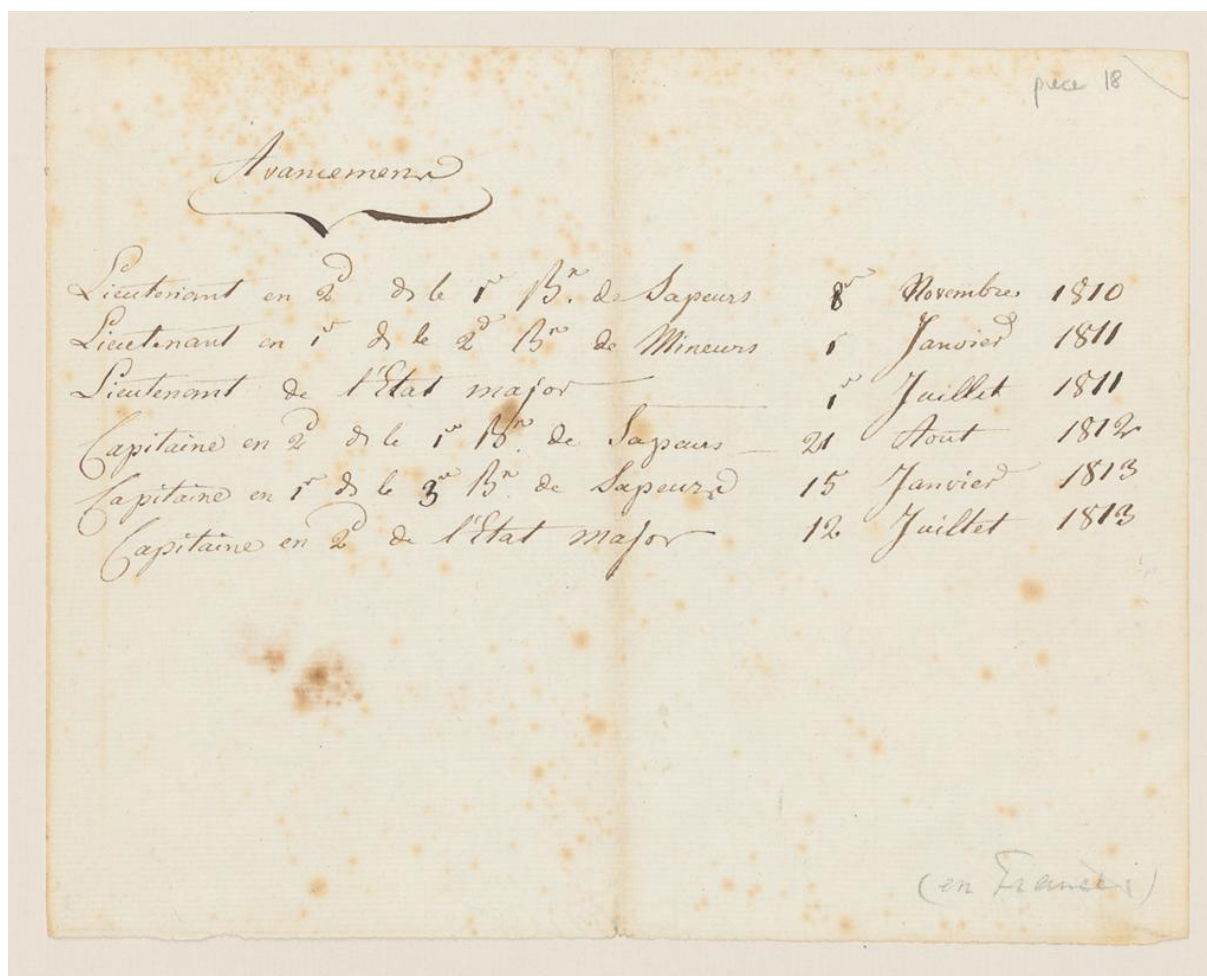
*Lieutenant-général, Comte  
Marie Etienne François Henri Baudrand  
(21.08.1774 – 07.09.1848)*



Peint en 1832 par Ary Scheffer  
(1795-1858)

Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie de Besançon

## Mon service d'avancement à Corfou



Bibliothèque de Genève  
Département des manuscrits et des archives privées  
Fonds Archives Dufour

### Transcription

#### Avancement

Lieutenant en 2 <sup>e</sup> dans le 1er Bataillon de Sapeurs	8	Novembre	1810
Lieutenant en 1 <sup>er</sup> dans le 2 <sup>e</sup> Bataillon de Mineurs	5	Janvier	1811
Lieutenant de l'Etat-major	1	Juillet	1811
Capitaine en 2 <sup>e</sup> dans le 1er Bataillon de Sapeurs	21	Août	1812
Capitaine en 1 <sup>er</sup> dans le 3 <sup>e</sup> Bataillon de Sapeurs	15	Janvier	1813
Capitaine en 2 <sup>e</sup> de l'Etat-major	12	Juillet	1813

*Ma carrière au Service de France*



**Dufour en capitaine du génie du 1er Empire**  
Peint en 1816 par sa sœur Elisa

Bibliothèque de Genève  
Centre d'Iconographie Genevoise  
Fonds Archives Dufour

# Etat des services de Mr Dufour (Guillaume Henri) né le 15 septembre 1787 Service en France

*Etat des Services  
de M<sup>r</sup> Dufour (Guillaume Henri) né le 15 Septembre 1787.*

<i>Dates des Brevets et Nominat<sup>s</sup></i>	<i>Services et Fonctions</i>
<i>Service en France</i>	
<i>Entré à l'Ecole Polytechnique de Paris le 15 Novembre 1807.</i>	<i>Sorti le premier de l'Ecole de Metz. Fait à Corfou les campagnes de 1811, 1812</i>
<i>Sous Lieutenant-Elève à l'Ecole d'appli- cation de Metz, le 1<sup>er</sup> Novemb. 1809.</i>	<i>1813 et 1814.</i>
<i>Lieutenant du Génie, le 1<sup>er</sup> Juillet 1811.</i>	<i>Blessé et prisonnier des Anglais, le 11 Juin</i>
<i>Capitaine id. id. le 21 Août 1812.</i>	<i>1813; échangé le mois suivant.</i>
<i>Décoré, le 19 Octobre 1814.</i>	<i>Fait la campagne de France, 1815.</i>
<i>Démissionné le 13 Février 1817</i>	<i>Fortifié Lyon et Grenoble (en coopération) Proposé pour le grade de Lt-Colonel par le Commissaire extraordin. de l'Empereur Na- poléon I.</i>

Bibliothèque de Genève  
Département des manuscrits et des archives privées  
Fonds Archives Dufour

## Transcription

### Dates des Brevets et Nominations

Entré à l'Ecole Polytechnique de Paris, le 15 novembre 1807 (en réalité le 17.12.1807)  
Sous-Lieutenant-Elève à l'Ecole d'application de Metz, le 1<sup>er</sup> novembre 1809  
Lieutenant du Génie, le 1<sup>er</sup> Juillet 1811 (pourquoi pas le 08.11.1810 ?)  
Capitaine le 21 août 1812  
Décoré, le 19 octobre 1814  
Démissionné le 13 février 1817

### Services et Fonctions

Sorti le premier de l'Ecole de Metz  
Fait à Corfou les campagnes de 1811, 1812, 1813 et 1814  
Blessé et prisonnier des Anglais, le 11 juin 1813 ; échangé le mois suivant  
Fait la campagne de France, 1815  
Fortifié Lyon et Grenoble (en coopération)  
Proposé pour le grade de Lt-Colonel par le Commissaire extraordinaire de l'Empereur Napoléon I.



# *Résumé de ma carrière au Service de France*

## **Ecole Impériale Polytechnique de Paris**

17.12.1807      entré (en retard) 140<sup>ème</sup> sur 144 à l'Ecole Polytechnique de Paris  
octobre 1808      sergent fourrier, passé en 1<sup>ère</sup> division avec le 10<sup>e</sup> rang  
août 1809      sorti 5<sup>ème</sup> de Polytechnique

## **Ecole d'application de l'artillerie et du génie de Metz**

18 octobre 1809      entré comme sous-lieutenant à l'Ecole de Metz  
août 1810      1<sup>er</sup> de ma division à l'Ecole de Metz  
octobre 1810      préparé le siège de Metz  
08.11.1810      lieutenant en 2<sup>ème</sup> des sapeurs

## **Campagnes de 1811, 1812, 1813 et 1814**

décembre 1810      envoyé à Corfou, limite orientale de l'Empire de Napoléon 1er  
01.01.1811      lieutenant en 1<sup>er</sup> des mineurs  
01.07.1811      lieutenant de l'Etat-major  
21.08.1812      capitaine en 2<sup>ème</sup> des sapeurs  
15.01.1813      capitaine en 1<sup>er</sup> des mineurs  
11.06.1813      grièvement brûlé à Corfou lors d'une escarmouche avec les Anglais,  
11.06.1813      fait prisonnier  
12.06.1813      relâché (les Anglais ne s'embarassait pas de blessés graves)  
juillet 1813      échangé  
12.07.1813      capitaine en 2<sup>ème</sup> de l'Etat-major  
25.06.1814      quitté Corfou pour la France  
                     cédé l'île de Corfou aux Anglais (reddition sans capitulation)

## **Permission**

septembre 1814      quitté l'armée pour une permission de 6 mois  
mars 1815      enjoint de me rendre à Grenoble (Napoléon a débarqué à Golfe Juan)  
                     manqué de peu Napoléon (passé la veille à Grenoble)

## **Campagne de France**

1815      fortifié Lyon et Grenoble (en coopération)

## **Ma carrière après la chute de Napoléon**

1816      mis en disponibilité après la chute de l'Empire  
décembre 1816      capitaine en 1<sup>er</sup> de l'Etat-major  
                     proposé pour le grade de lieutenant colonel  
13.02.1817      donné ma démission de l'armée française

## *Ma vie à Corfou*

*"Des fouilles, faites pour les fortifications, amenèrent d'intéressantes découvertes. Il y avait un certain officier de gendarmerie qui allait disant partout qu'on avait trouvé une magnifique médaille dont l'iphigénie était un taureau. Nous ne donnions pas exclusivement tout notre temps aux travaux de la place ; la danse et les armes occupaient nos loisirs. J'étais bien taillé pour la danse et, sans l'aimer beaucoup, je m'y étais cependant adonné par esprit de corps, pour que le génie fût convenablement représenté aux bals du Gouverneur. Nous étions quatre officiers (génie, artillerie, marine, état-major) qui y faisaient assaut d'entrechats et de jetés-battus. On faisait cercle autour des danseurs ; jugez de l'émulation ! Un soir de carnaval, je me travestis si bien qu'on me prit pour une dame. J'en imitais fort bien la danse et les manières ; au point que je reçus la cour d'un employé de la marine, qui me fit beaucoup d'avances, et qui fut bien sot quand il sut le lendemain que cette charmante personne qui l'avait si fort intrigué, et avec laquelle il s'était exterminé à valser, était un officier qui déjeunait tous les jours avec lui.*

*J'étais aussi passablement fort dans les armes. Cela m'a été utile. Nous avions un cheval entre trois, n'étant pas assez riches pour en nourrir d'avantage. Nous le montions tour à tour, et cela suffisait pour nous entretenir dans ce que nous avions appris d'équitation à l'Ecole de Metz.*

*Un soir que nous étions un peu « allumés » après un dîner à bord de la frégate la Pomone, nous formions une chaîne entre officiers d'artillerie, de marine et du génie (armes dites savantes) ; après une ronde sur l'esplanade, la chaîne, sans se rompre, se prolongea dans une rue qui conduisait au théâtre. Nous y entrons ainsi, ou plutôt nous nous y précipitons en nous tenant toujours par la main, et le chapeau « bras carré » (terme de marine pour : en travers). Grands applaudissements des autres officiers, qui étaient en nombre au théâtre ce jour-là. Ainsi triomphe d'un côté, épargne de l'autre ; car on n'osa pas nous demander l'entrée, et nous ne songions guère à la payer.*



*La Pomone, frégate française de 44 canons, classe Hortense, construite en mai 1805  
Image tirée de la conférence faite le 4 juin 2017, à Corfou, de l'historien Yves Buyle-Bodin)*

*Quelques familles turques s'étaient réfugiées à Corfou pour échapper au glaive du cruel Ali Pacha. Ils y étaient avec leurs femmes et leurs chevaux. Nous avons pu voir comment une femme obligée de changer de domicile était couverte d'un voile, escortée par quatre estafiers et le coupe-tête en avant. Ces gens agissaient comme s'ils étaient chez eux. On les voyait accroupis sur des tapis, la pipe à la bouche, dans la plus grande immobilité, ou se livrer à*

*l'exercice violent du « gjérid » sur des chevaux pleins d'ardeur. Ils ne manquaient jamais de s'agenouiller au soleil couchant, pour faire leur prière en se tournant vers la Mecque.*

*Le Gouverneur, général Donzelot, était fort distrait. Un jour, nous étions devant lui, le colonel Baudrand et moi, quand, nous retournant, nous l'apercevons dans un ruisseau où son cheval avait eu la fantaisie de se baigner. Il en sortit tout trempé et voulut achever la reconnaissance dans cet état : « Ce n'est rien, dit-il, il ne fait pas froid ; cela sèchera. »*

***Je parvins assez rapidement au grade de capitaine**, et à partir de ce moment, je me trouvai à l'aise pécuniairement parlant. Le colonel me donna le commandement d'une forte compagnie de sapeurs, pour me frotter aux hommes, disait-il. Il y joignit l'administration d'une section de train du génie. Et je ne cessai pas de remplir auprès de lui mes fonctions ordinaires d'officier d'état-major. Moyennant tout cela, j'eus le bonheur de sortir un peu de l'ornière de l'officier qui n'est que savant dans la spécialité de son arme. Je pris du goût à la tactique et aux mouvements de troupes. Tous les dimanches, ma grosse compagnie, partagée en quatre pelotons, faisait l'école de bataillon.*

*Nous avions quelquefois la visite de la croisière anglaise. Pendant un des engagements qui en résultaient et qui étaient un spectacle pour toute la population, une petite yole ennemie s'approcha assez, sans être remarquée, pour lâcher un coup de canon contre la ville. Le boulet alla se perdre dans quelque grenier ; mais, en quelques secondes, toute cette population avait disparu.*

*Une autre fois, un vaisseau était venu jeter l'ancre à quelque distance : « est-il à portée de canon ? N'y est-il pas ? » - On n'était pas d'accord. Pour résoudre la question, nous établissons deux planchettes sur des points bien connus, et, au moment où nous prenions l'angle, le vaisseau lève l'ancre et se remet à la voile. On n'aurait pas ôté de l'esprit de nos soldats que ce vaisseau, se moquant de nos canons, avait eu peur des planchettes : « Ah ! disaient-ils, il a bien vu la malice. »*

*Il y avait non loin de la ville un endroit très fiévreux. Pour y avoir passé une seule nuit, et malgré d'épaisses fumigations, **j'y pris la contagion** qui avait décimé toutes les garnisons qu'on y avait envoyées. Une fièvre d'accès, rebelle aux plus fortes doses de quinquina, me tourmenta pendant plus de six mois et ne me quitta qu'à la suite d'un accident dont j'aurai à parler.*

*J'avais la direction spéciale du Fort-Neuf, espèce de citadelle sur un rocher, qui contenait de grands approvisionnements de projectiles creux et d'artifices de tout genre, avec une grande poudrière. Le feu prit à un de ces magasins, en plein midi. Au bruit des explosions de bombes et d'obus, avec la crainte de voir sauter la poudrière, les rues furent en un instant pleines de gens qui fuyaient. Tous les bâtiments qui étaient dans le port appareillaient pour en faire autant. J'y conduisis ma compagnie, et, faute d'eau, je me servis de terre pour étouffer le feu. De temps à autre les éclats nous passaient devant le nez ; mais j'avais placé mes hommes sur un « cavalier », de façon qu'ils n'avaient rien à craindre. Il y avait là un cadavre horriblement mutilé ; c'était celui du malheureux qui, par imprudence, avait mis le feu aux artifices. Il n'y eut pas d'autre accident à déplorer, bien qu'on ne fût qu'à trois pas de la grande poudrière."*



*Ma blessure à Corfou, le 11 juin 1813*



Catastrophe de Corfou.

Walther Senn, *Le Général Dufour, sa vie et ses travaux* (1884)  
Les Salons du Général Dufour - collection privée

*"Comme nous revenions de Parga [Parga est sur un rocher en pain de sucre ; son territoire est extrêmement restreint. Les Parganiotes n'en ont pas moins opposé une héroïque résistance à la tyrannie du pacha de Janina], sur la côte d'Albanie, où nous étions allés en reconnaissance avec le colonel Baudrand, les Anglais, qui avaient eu vent de notre petite expédition, nous attendaient au Cap Blanc, pointe méridionale de l'Île de Corfou, cachés par les écueils. Ils nous enveloppent avec cinq ou six embarcations bien armées. Nous les attendons pour ne tirer que de près, et quand nous commençons à nous apercevoir de la justesse de nos coups au désordre de leurs rameurs, le feu prend tout à coup à des paquets de cartouches qui étaient sur le pont. En un instant il est partout, et je me vois brûler comme un flambeau.*

*Heureusement, je ne perds pas la tête ; je n'en fais ni une ni deux : je saute dans la mer et je gagne à la nage une petite embarcation que remorquait notre canonnière. J'y monte avec légèreté, dans l'intention de regagner le bord. J'avais nagé en grande tenue, l'épée au côté. Ce qui m'avait le plus gêné, c'étaient mes bottes. Je gardai même mon chapeau, qui me garantit un peu des brûlures à la tête. Mais, au contact de l'air, je me sentis comme pétrifié, ne pouvant plus bouger, ayant été cruellement atteint par les flammes, qui ne s'étaient pas bornées à dévorer mes vêtements. J'avais cependant encore mon uniforme et l'on distinguait les épaulettes. Cela me valut, de la part de l'ennemi, plusieurs salves assez nourries ; mais les balles passaient sans me toucher.*

*Le colonel et plusieurs matelots suivirent mon exemple. La défense cessa, et les Anglais, étant montés à bord, s'empressèrent d'éteindre l'incendie.*

*Nous voilà prisonniers ! Baudrand fut emmené à Malte, et moi transporté par un parlementaire à Corfou, les Anglais ne se chargeant pas volontiers des infirmes et des blessés. Il y en avait une demi-douzaine avec moi. La nuit fut pénible et me parut bien longue. J'avais les cuisses et les mains en chair vive, le visage et surtout les oreilles passablement atteints. Enfin, dans la matinée du lendemain, on me déposa au lazaret, où je passai une dizaine de jours, sous les soins d'un aide-chirurgien et d'un infirmier ignorant. Celui-ci me donna, en une fois, l'opium que je devais prendre en plusieurs jours. L'effet de cette méprise ne se fit pas longtemps attendre. Je fus en proie à de violentes convulsions, qui s'ajoutèrent aux douleurs des brûlures. J'étais empoisonné. On eu recours aux remèdes qu'on donne aux chiens en pareil cas : on me fit avaler un verre d'huile, qui produisit promptement un effet salutaire.*

*J'avais perdu la vue, et pendant une dizaine de jours, je crus rester aveugle ; mais, peu à peu, je retrouvai l'usage de mes yeux : on comprend avec quelle joie je pus, pour la première fois, distinguer les objets. Je croyais encore que je serais couturé. J'en prenais difficilement mon parti. Mais de cela aussi j'ai été quitte pour la peur. Il ne reste pas trace de ces brûlures sur mon visage.*

*Je puis donc dire que j'ai essayé un peu tout en ma vie. J'ai été sourd et aveugle, brûlé et empoisonné. Ces accidents m'ont fort éprouvé pendant quelques années ; mais à présent, ils ne sont plus que dans mon souvenir.*

*Mon bain d'eau de mer avait fait merveille, car plusieurs marins, le capitaine de la canonnière, entre autres, moins atteints que moi et qui n'avaient pas eu recours au même spécifique, avaient vu leurs blessures s'envenimer et y avaient succombé. Non seulement je m'en tirai, mais l'accident que je viens de raconter me débarrassa de la fièvre qui me minait.*

*Six semaines après j'étais presque guéri ; le bras en écharpe, je me promenais pour passer le temps, quand on annonça un parlementaire. Bonne fortune pour un désœuvré ! Je descends à la marine et j'y trouve les mêmes officiers anglais qui m'avaient amené.*

*- Comment vous portez-vous ?*

*- Vous voyez, pas mal.*

*Sans autre parole ils me quittent pour se rendre chez le chef d'état-major, avec mission de me réclamer.*

*- Eh, que venez-vous demander ? répond celui-ci ; le pauvre diable est à plat de lit ; on n'en espère plus rien.*

*Ils se mirent à rire, en disant qu'ils venaient de me rencontrer. Le chef d'état-major se rendit à bord du vaisseau de l'amiral Taylor ; il lui proposa l'échange de quelques prisonniers contre le jeune officier. Mme Miot, qui avait accompagné son mari, mit tout son poids dans la balance. Le commodore, trop galant pour rien refuser à une dame, accorda l'échange, et je ne fus point conduit à Malte. Sans cet arrangement, j'aurais cru mon honneur engagé à me rendre comme prisonnier.*

*Ceci se passait au milieu d'année 1813."*

## Détails de la symbolique de l'épée ci-contre

Pommeau en tête de lion rampant dans une coquille St-Jacques

**La force tranquille**



Quillon en forme de tête de bélier

**La ténacité**



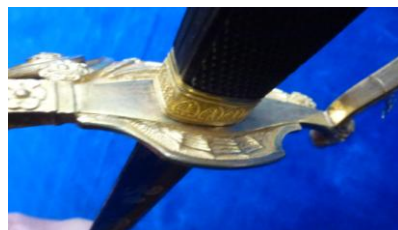
Gloire trompétant sur la garde dénudée du haut du corps

**Une renommée sans tard** (sans reproche)



Toile d'araignée sur la contre-garde

**L'attachement à l'Empire**





## *Une épée, mes valeurs*

Epée qui pourrait lui avoir été offerte par Baudrand

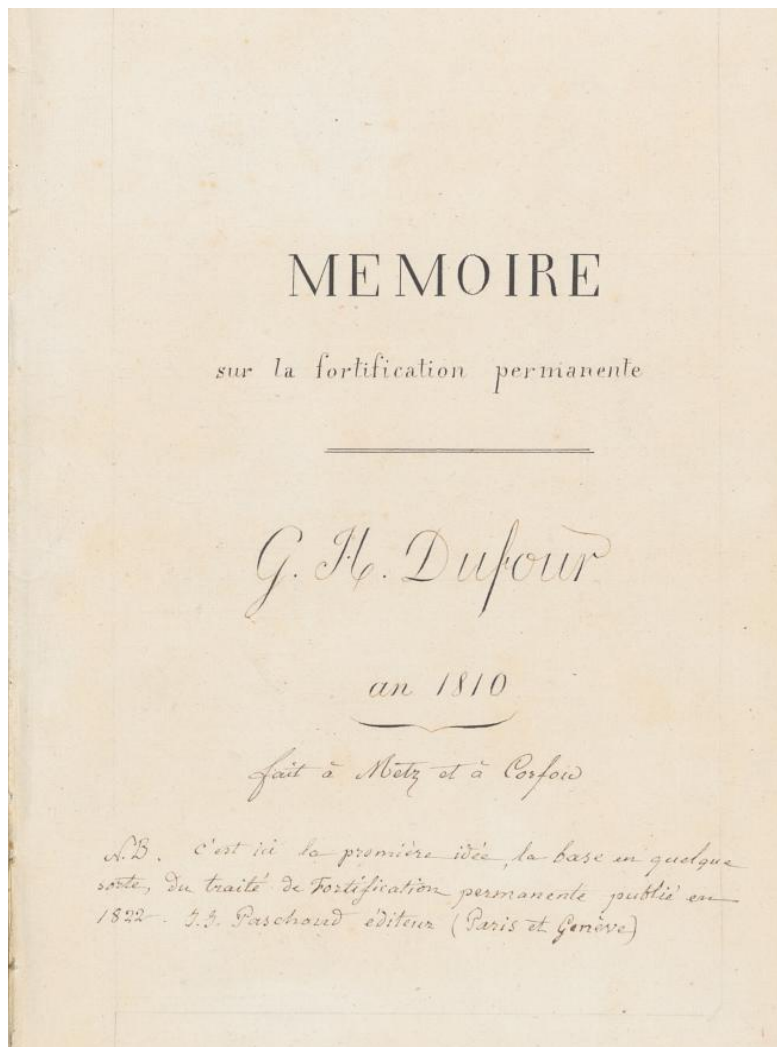


Archives privées



## *Mes écrits à Corfou*

### **Mémoire sur la fortification permanente (1811)**



Bibliothèque de Genève  
Département des manuscrits et des archives privées  
Fonds Archives Dufour

Mémoire sur la fortification permanente  
G.H. Dufour  
an 1810  
Fait à Metz et à Corfou

N.B. C'est ici la première idée, la base en quelque sorte, du traité de Fortification permanente publié en 1822 J. J. Paschoud éditeur (Paris et Genève)

## Transcription du document ci-contre

### Perspective

par G.H. Dufour Capitaine du Génie  
Corfou 1811

C'est à Corfou que, dans mes moments de loisir, j'ai écrit mon premier ouvrage. C'est **un traité de Perspective**, lequel, ayant été fait sans le secours d'aucun livre, a nécessairement un cachet d'originalité qui me le rend précieux. Il est resté en manuscrit, parce qu'il existe déjà un grand nombre de traités « ex professo » sur la matière.

### Avertissement

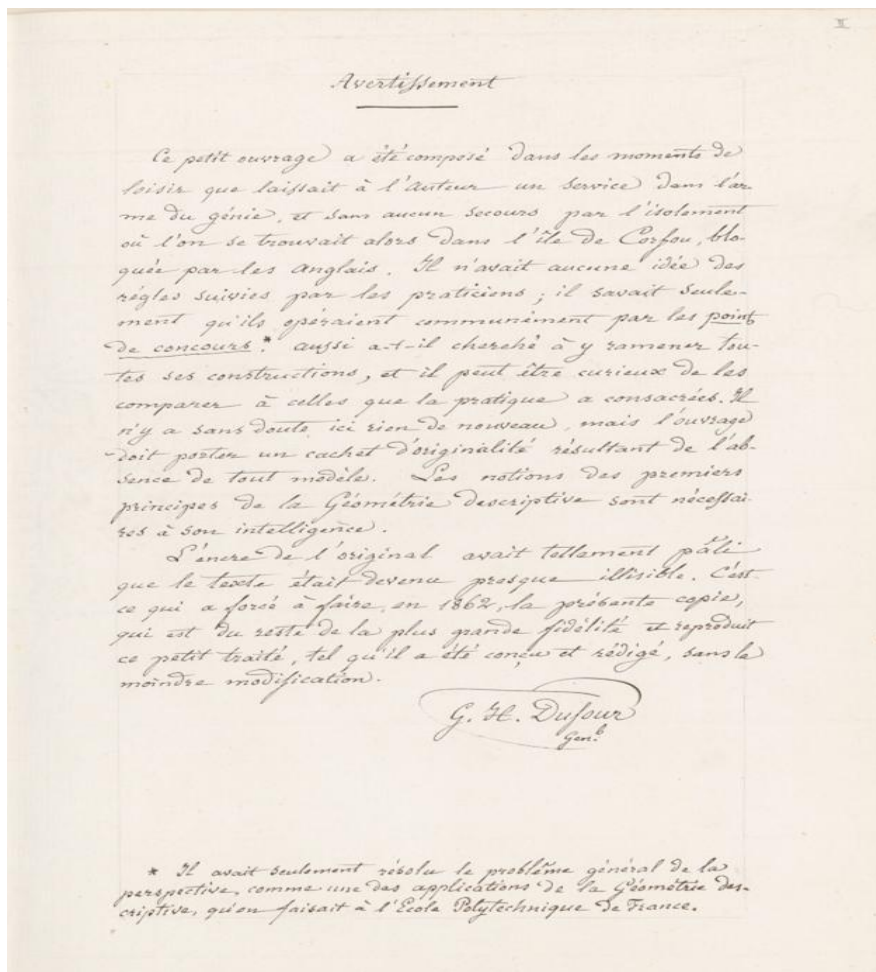
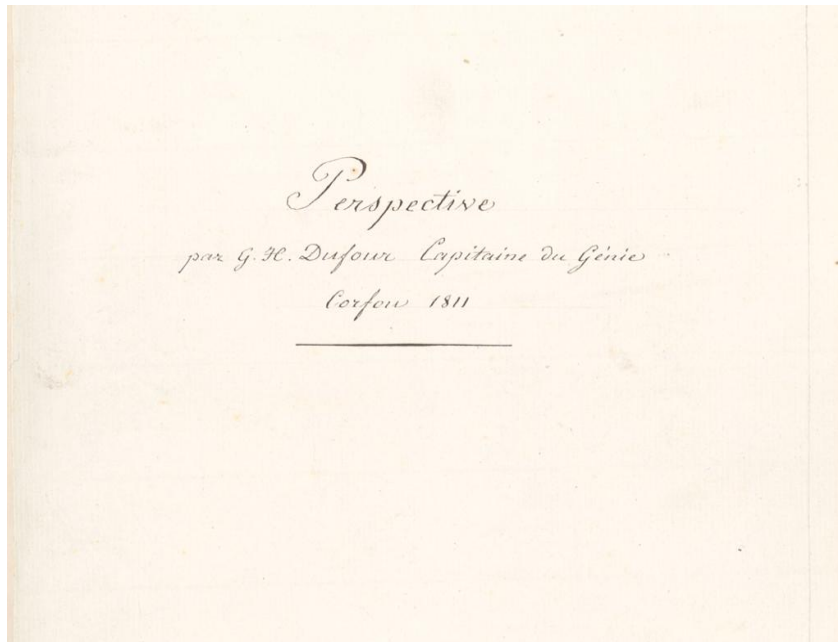
Ce petit ouvrage a été composé dans les moments de loisir que laissait à l'auteur en Service dans l'arme du génie, et sans aucun secours par l'isolement où l'on se trouvait alors dans l'Ile de Corfou, bloquée par les Anglais. Il n'avait aucune idée des règles suivies par les praticiens ; il savait seulement qu'ils opéraient communément par les points de concours\*. Aussi a-t-il cherché à y ramener toutes ses constructions, et il peut être curieux de les comparer à celles que la pratique a consacrées. Il n'y a sans doute ici rien de nouveau, mais l'ouvrage doit porter un cachet d'originalité résultant de l'absence de tout modèle. Les notions des premiers principes de la Géométrie descriptive sont nécessaires à son intelligence.

L'encre de l'original avait tellement pâli que le texte était devenu presque illisible. C'est ce qui a forcé à faire, en 1862, la présente copie, qui est du reste de la plus grande fidélité et reproduit ce petit traité, tel qu'il a été conçu et rédigé, sans la moindre modification.

G.H. Dufour Général

\* Il avait seulement résolu le problème général de la perspective, comme une des applications de la géométrie descriptive, qu'on faisait à l'Ecole Polytechnique de France.

# Perspectives (1811)



## Transcription du document ci-contre

### Attaque d'une Place de guerre

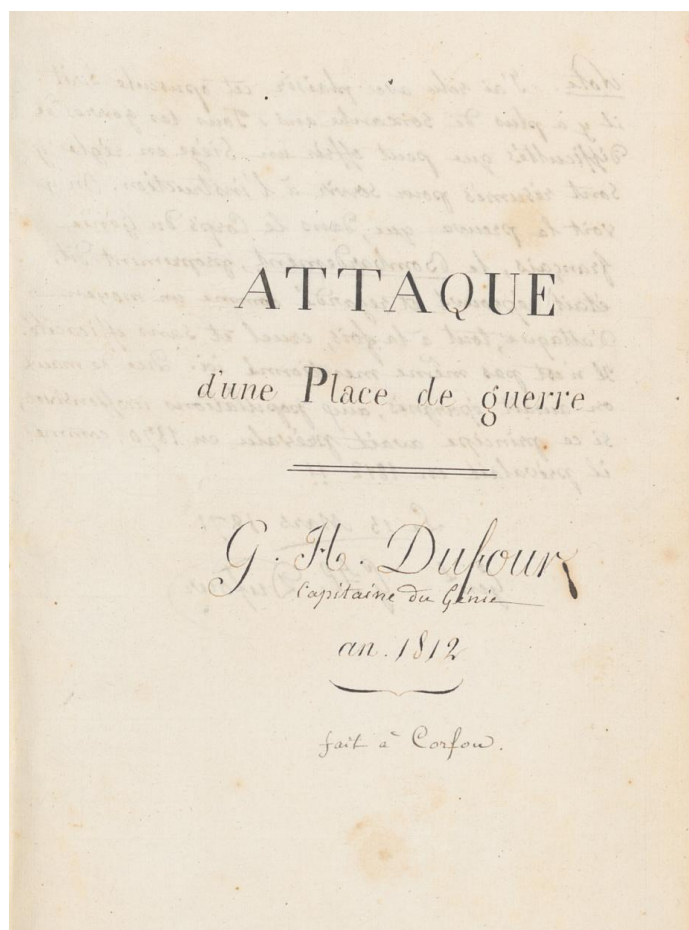
G.H. Dufour  
Capitaine du Génie  
An 1812  
Fait à Corfou

**Note** J'ai relu avec plaisir cet opuscule écrit il y a plus de soixante ans. Tous les genres de difficultés que peut offrir un siège en règle y sont résumés pour servir à l'instruction. On y voit la preuve que, dans le Corps du Génie français, le Bombardement, proprement dit, était réprouvé et regardé comme un moyen d'attaque, tout à la fois, cruel et sans efficacité. Il n'est pas même mentionné ici. Que de maux on aurait épargné, aux populations inoffensives, si ce principe avait prévalu en 1870 comme il avait prévalu en 1812 !!

Général G.H. Dufour

Le 13 mars 1871

## Attaque d'une place de guerre (1812)



*Note.* J'ai relu avec plaisir cet opuscule écrit  
il y a plus de soixante ans. Tous les genres de  
difficultés que peut offrir un Siège en règle y  
sont résumés pour servir à l'instruction. On y  
voit la preuve que, dans le Corps du Génie  
français, le Bombardement, proprement dit,  
était réprouvé et regardé comme un moyen  
d'attaque, tout à la fois, cruel et sans efficacité.  
Il n'est pas même mentionné ici. Que de maux  
on aurait épargnés, aux populations inoffensives,  
si ce principe avait prévalu en 1870, comme  
il prévalait en 1812 !!

Le 13 Mars 1871

Genl. G. H. Dufour

## *Mes travaux cartographiques à Corfou*

*"Le premier plan par courbes horizontales qui ait été fait est parti de Corfou ; nous y avons tous travaillé. On s'en est servi pour faire à Paris un relief de la place."*



### **Plan-relief de Corfou, du capitaine D.A. Cocu**

Musée des Plans-Reliefs, Paris

En 1810, l'empereur Napoléon 1<sup>er</sup> décide d'envoyer dans les « Départements français de Corfou », une mission dont l'objectif est de renforcer les Iles Ioniennes contre les attaques anglaises. Il la confie au Colonel Baudrand, officier du Génie. Pour ce faire, Baudrand est accompagné des 5 meilleurs élèves nouvellement sortis de l'Ecole du Génie de Metz. Guillaume Henri Dufour (1<sup>er</sup> de sa promotion) y tiendra le rôle de topographe, rôle essentiel pour situer et construire des fortifications. Un plan de feu n'est efficace que si le calcul des tirs d'artillerie reposent sur des mesures précises et non des estimations.

Un premier relevé est effectué, qui constituera la carte de l'Ile datée de 1811. Ces mesures doivent être vérifiées et confortées. Est-ce par la précision plus grande des instruments de visées ? Une nouvelle campagne de relevés des points repères (triangulation) se déroulera pour l'ensemble de l'Ile à partir de février 1812. De là sera établi un nouvel ensemble de cartes plus fiables. C'est dans cette seconde campagne de mesures qu'est dressée, en 1812, la carte réalisée par Dufour.

L'unique exemplaire retrouvé de cette carte, signée de la main de Dufour, est une copie qu'il a obtenue du Ministère de la Guerre et qu'il a conservée dans ses archives, aujourd'hui déposées à la Bibliothèque de Genève (Centre d'Iconographie Genevoise, Fonds Archives Dufour). On sait donc qu'il existait au moins deux exemplaires de cette carte. La seconde carte, comme tous les travaux de la mission, est signée Baudrand.

### **La mission Baudrand (1810-1814) - Carte de Corfou**

(par Marie Pierdait-Fillié, ICOMOS, Vauban, ASMEM, chargée de recherches en France par les Salons du Général Dufour)

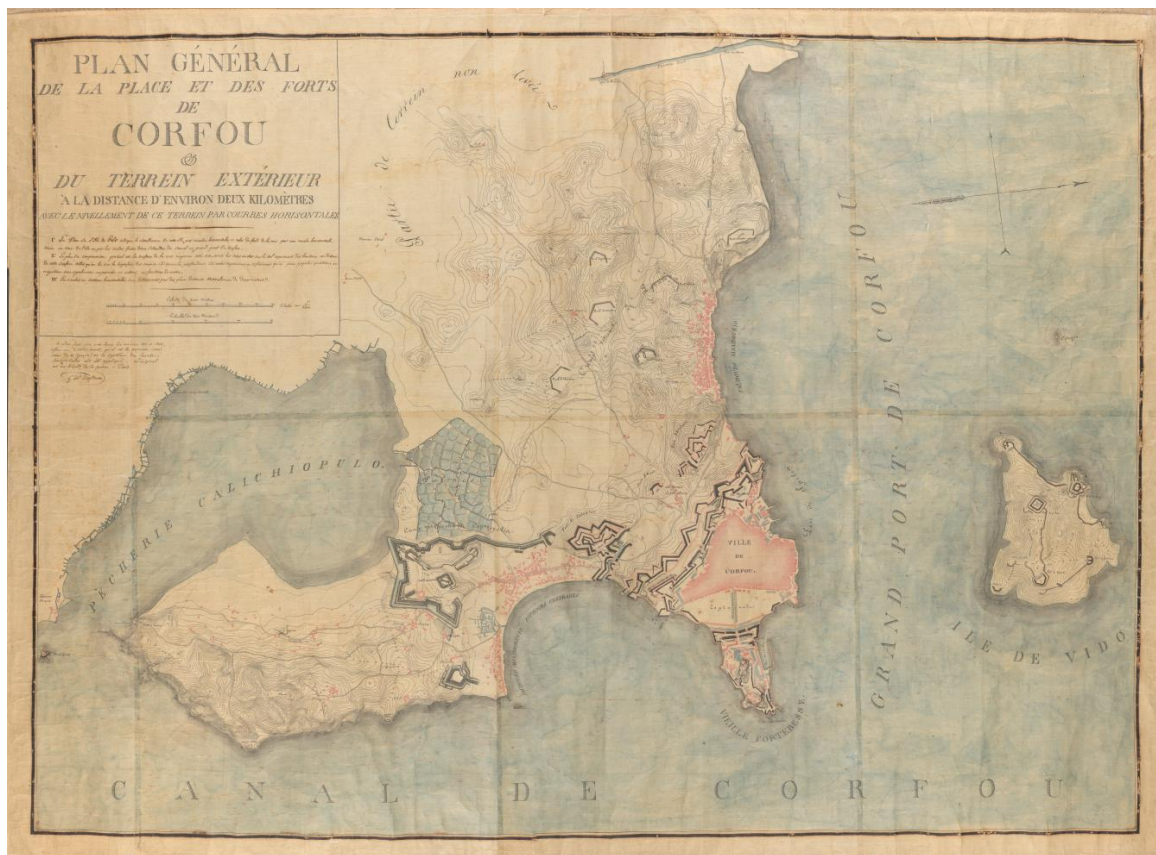
« Si la mission Baudrand a pour objectif l'étude du renforcement des défenses de l'Ile contre les forces britanniques, **c'est une mission « innovante »** en termes de topographie et de cartographie. La configuration des reliefs, qui n'existent pas sur la carte Cassini, est une mine d'informations essentielles pour toutes les armes : infanterie, artillerie, logistique etc...

En tant que topographe, Dufour est l'acteur majeur de ce grand projet. La mission se déroulera en deux étapes :

- Etablissement d'une carte générale de l'Ile datée de 1811 (SHD)
- Nouvelles campagnes de triangulation en février 1812 (BNF)
- De nouvelles cartes furent établies à partir de 1812, dont *Le plan général de la ville et des forts de Corfou* (1812) »



## Plan général de la place et des forts de Corfou (1812)



*Bibliothèque de Genève  
Centre d'Iconographie Genevoise  
Fonds Archives Dufour*

*"J'en fis un plan à grande échelle, avec toutes ses batteries, dont on distinguait l'espèce.  
Le ministère de la guerre a bien voulu m'envoyer une copie de ce grand travail."*



(détail)

## Transcription du document ci-contre

Paris le 2 mars 1815

Ministère de la Guerre  
7ème Division  
Personnel du Génie

Je vous annonce, Monsieur, que je vous ai désigné pour être employé dans la Direction de Grenoble. Vous ferez vos dispositions pour vous rendre sur le champ dans cette place, nonobstant la durée de votre congé. Vous vous présenterez aussitôt après votre arrivée, à Mr le Directeur des fortifications, qui est informé de votre destination, et qui vous fera connaître le service que vous aurez à remplir.

J'ai l'honneur de vous saluer  
Pour le Ministre Secrétaire d'Etat de la Guerre et par son ordre  
Le Maréchal de Camp, Chef de la Division 7  
Baron Delame (?)

### Adressé à :

Monsieur Dufour, Capitaine du Génie, Annecy (Montrottier)  
Mais Dufour n'y était pas  
Le courrier a donc été réacheminé du domicile de son père, à Montrottier  
à celui de sa mère, à Genève, Aux Trois Perdrix.

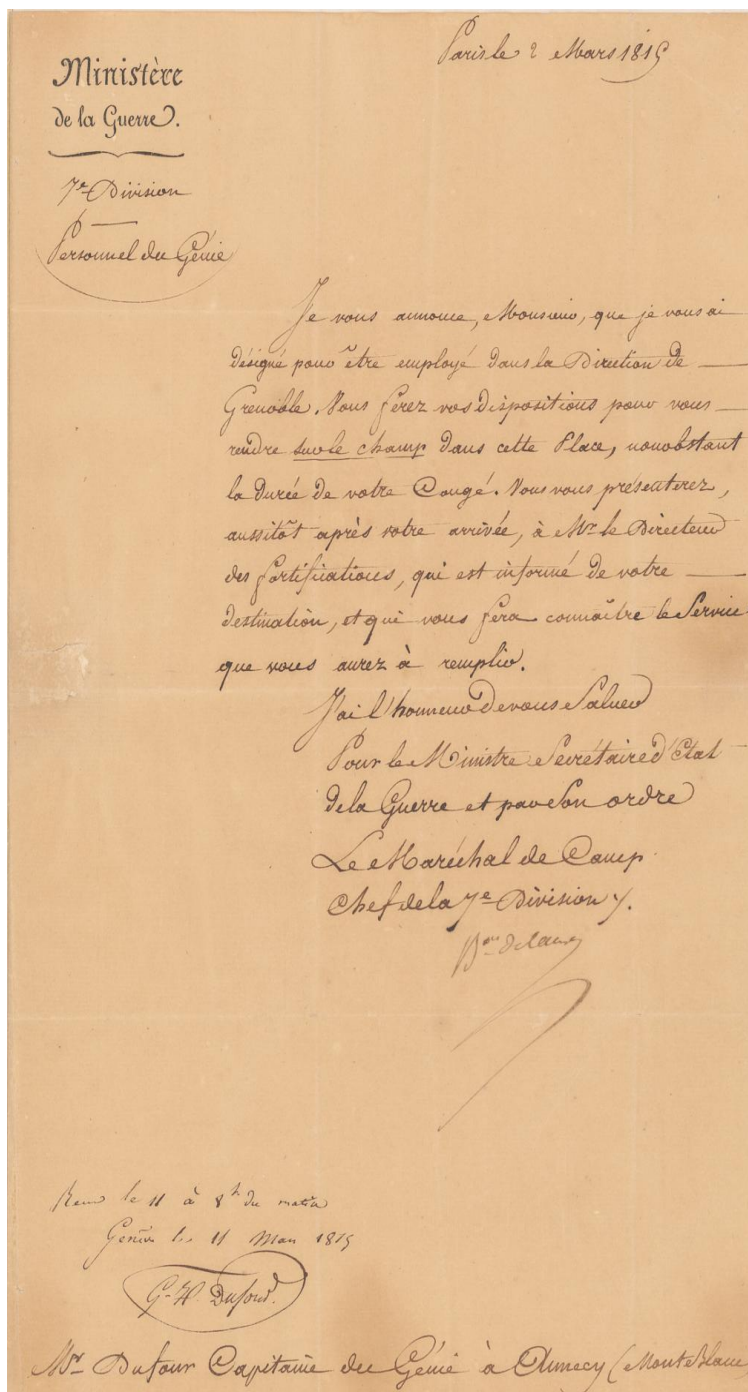
### Note de Dufour

*Remis le 11 mars à 4h du matin  
Genève, le 11 mars 1815  
G.H.Dufour*

### 2ème note postérieure de Dufour inscrite sur l'enveloppe

*Lettre remarquable par sa date et son contenu  
L'Empereur Napoléon étant débarqué au Golfe Juan [1<sup>er</sup> mars 1815]  
pour marcher sur Grenoble*

## Retour de l'Empereur, ordre de me rendre à Grenoble



## Transcription du document ci-contre

Copie

Lion le 12 juin 1815.

à Sa Majesté l'Empereur Napoléon.

Sire !

Votre Majesté a daigné m'imputer la tâche honorable de lui indiquer, confidentiellement, le bien qu'Elle pouvait faire, la justice qu'Elle pouvait rendre.

Je remplis ce devoir important.

Monsieur Dufour, de Genève, ancien élève de l'école polytechnique, dans laquelle il fut toujours placé au premier rang, est employé à la défense de Lion, en qualité de Capitaine du Génie.

Cet officier se fait éminemment distinguer. Il a un zèle ardent, des principes sûrs, une moralité à toute épreuve : C'est l'opinion de tout ses Chefs.

On fait aussi un grand éloge de son talent.

Il remplit tour à tour, avec la même facilité, les fonctions de Capitaine, de Colonel, de Général : rien ne l'embarrasse.

Votre Majesté ferait un acte de justice, en nomment Monsieur le Capitaine Dufour au grade de Lieutenant-Colonel, et je crois que cet acte de justice aurait une influence favorable aux intérêts de la Patrie.

J'ai l'honneur,

Signé, le préfet du Département du Rhône, Pons.

Pour copie conforme à l'original, extrait de ma correspondance

Pons de l'Hérault.

## Proposition de nomination au grade de lieutenant-colonel

Copie  
Lyon le 12 juin 1815.  
à Sa Majesté l'Empereur Napoléon.

Sire!

Votre Majesté a daigné m'imposer la tâche honorable de lui indiquer, confidentiellement, le bien qu'Elle pouvait faire, la justice qu'Elle pouvait rendre.

Je remplis ce devoir important.

Monsieur Dufour, de Genève, ancien élève de l'école polytechnique, dans laquelle il fut toujours placé au premier rang, est employé à la Défense de Lyon, en qualité de Capitaine de Génie.

Cet officier se fait éminemment distinguer. Il a un zèle ardent, des principes sûrs, une moralité à toute épreuve: C'est l'opinion de tous ses chefs.


On fait aussi un grand éloge de ses talens.

Il remplit tout à-tout et avec la même facilité, les fonctions de Capitaine, de Colonel, de Général: rien ne l'embarasse.

Votre Majesté ferait un acte de justice, en nommant Monsieur le Capitaine Dufour au grade de Lieutenant-Colonel, et je crois que cet acte de justice aurait une influence non favorable aux intérêts de la Patrie.

J'ai l'honneur,  
Signé, L. Dufour, du Département du Rhône, Lyon.

Une copie conforme à l'Original, extrait  
De ma correspondance, Lyon, le 12 juin 1815.



## Transcription du document ci-contre

Mon cher Colonel !

Je suis heureux d'avoir retrouvé ma correspondance, et de pouvoir vous envoyer copie d'un rapport qui vous concerne, et que je prie l'Empereur Napoléon, lorsque vous étiez Capitaine du Génie à Lion, et que j'y remplissais la Préfecture.

Alors je ne vous connaissez guère que par votre belle réputation, et aujourd'hui vous êtes un des hommes que j'aime et que j'estime le plus. Cela vous dit combien il me serait agréable d'apprendre que la Suisse vous traite enfin comme vous le méritez.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

Pons de l'Hérault

Genève le 1<sup>er</sup> juin 1820.

Monsieur le Colonel Dufour, à Genève.

**Lettre de Pons de l'Hérault à G.H. Dufour,**  
accompagnant une copie de sa demande à l'Empereur de promouvoir Dufour

Mon cher Colonel!

Je suis heureux d'avoir retrouvé ma correspondance,  
et de pouvoir vous envoyer copie d'un rapport qui vous  
concerne, et que je fis à l'Empereur Napoléon, lorsque vous  
étiez Capitaine du Génie à Lyon, et que j'y remplissais  
la Préfecture.

Alors je ne vous connaissais qu'un peu, mais  
votre belle réputation, et aujourd'hui vous êtes un  
deux hommes que j'aime et que j'estime le plus. Cela  
vous dit combien il me serait agréable d'apprendre  
que la Suisse vous traite enfin comme vous le méritez.  
Je vous embrasse de tout mon cœur.

Pons de l'Hérault

Genève le 1<sup>er</sup> juin 1820.

Monsieur le Colonel Dufour, à Genève.

## Transcription du document ci-contre

Ministère de la Guerre.  
7<sup>e</sup> Division.  
Bureau du Personnel du Génie.

Le Ministre et Secrétaire d'Etat de la Guerre certifie à tous qu'il appartiendra, avoir, sous l'autorisation du Roi, accepté la démission du Sr Dufour (Guillaume Henri), Capitaine du Génie, et permis à cet officier, natif de Constance en Suisse de se retirer dans sa patrie.

En foi de quoi, le présent Certificat lui a été délivré pour servir et valoir ce que de raison.

Fait à Paris le 13 février 1817.

Duc de Feltre

**Note de Dufour**  
Démission du Service de France  
Du 13 février 1817

\* \* \* \*

### **Extraits de « Dufour et les Bonaparte » de Dominic M. Pedrazzini** dans Guillaume Henri Dufour dans son temps (SHAG, 1987

Genève n'étant plus française, il devrait se naturaliser. La cause du prince n'étant plus la cause de la nation, son parti est pris, comme il l'écrit au colonel Baudrand :

*"[...] je ne suis plus Français que de cœur, je me sépare de ce corps du génie si distingué et dont je me glorifiais d'être membre, je fais le sacrifice de dix années de travaux, je renonce à tous les avantages de mon état sans savoir ce que je vais entreprendre, heureux si rentré dans la classe des citoyens suisses, je peux y trouver le repos de l'âme ; heureux si mes faibles talents peuvent être de quelque utilité à mes concitoyens."*

Dans l'honneur et la franchise, selon sa devise, Dufour affiche ses sympathies :

*"Jamais, la crainte ne glaça ma langue. J'ai rompu des liens avec je chérissais lorsqu'est arrivée cette fatale époque où je ne pouvais servir dans l'armée française sans faire abjuration d'une opinion que j'avais professée hautement, que je professe encore ; j'ai quitté des camarades, des amis, des frères d'armes auxquels j'étais fortement attaché pour rentrer dans une patrie qui venait de tenir une conduite que je désapprouvais, mais que néanmoins je ne devais pas renier ; pour suivre la ligne qui m'était tracée par ma conscience, j'ai abandonné un grade, des appointements, et je suis venu combattre les sentiments exagérés de mes compatriotes ; je n'ai pas craint non plus de leur dire la vérité et certes, à cette époque, il y avait quelque mérite ; je la leur ai dite, et celui qui naguère était presque regardé comme un criminel pour avoir soutenu la cause de la France, est maintenant décoré d'un grade militaire et chargé de fonctions honorables. !"*



# Ma démission du Service de France - 13 février 1817

Ministère  
de la Guerre.

7<sup>e</sup> Division.

Bureau  
du Gen. de Génie.

Le Ministre et Secrétaire d'état de la Guerre  
Certifie à tout qu'il appartiendra, avoir, sous l'autorisation  
du Roi, accepté la démission du S.<sup>r</sup> Dufour (Guillaume Henry)  
Capitaine de Génie, et permis à cet officier, natif de Constance  
en Suisse, de se retirer dans sa patrie.

En foi de quoi, le présent Certificat lui a été délivré pour  
servir et valoir ce que de raison.

Fait à Paris le 13. Février 1817.

L. N. D. de Felto

# Dufour et Napoléon 1er

Extrait de « Dufour et les Bonaparte » de Dominic M. Pedrazzini  
dans *Guillaume Henri Dufour dans son temps* (SHAG, 1987)

Nous ignorons à quel moment le jeune Guillaume Henri Dufour entendit parler pour la première fois de Napoléon. Certes, l'écho des victoires de Bonaparte a-t-il dû résonner à ses oreilles d'enfant du Département du Léman, où les partisans de la République française n'auront pas manqué d'en amplifier la portée.

Collégien, Dufour dirige les jeux de ses camarades, imagine des combats où la stratégie et l'audace dépassent parfois les prévisions, comme le faisait naguère Monsieur de Buonaparte à la Fère. D'ailleurs une certaine analogie entre les deux hommes retient notre attention. Toute proportion gardée, nous constatons le même milieu obscur et déraciné ; les mêmes conditions initiales précaires, mêmes sources d'inspiration, même engouement pour les héros antiques, les idées nouvelles, le métier des armes, mêmes prédisposition au commandement, même goût pour les mathématiques, même capacité de travail, même volonté créative et, à certains égards, même ambition nationale, entre autres similitudes d'intérêts, sinon de caractère et de comportement.

A l'académie de Genève, déjà, Dufour entre dans le cercle des personnalités distinguées par Napoléon : entre autres, le célèbre physicien Marc-Auguste Pictet, futur inspecteur de l'université impériale.

A l'Ecole polytechnique de Paris, véritable séminaire des illustrations intellectuelles de l'empire, il s'imprègne de l'épopée par les récits que lui en fait l'adjudant d'école du nom de Rostan, vieux grenadier de la Garde du premier consul lors de la campagne d'Egypte. Son imagination s'emballe lorsqu'il aperçoit l'empereur en défilant avec le bataillon de l'Ecole lors du transfert du cœur de Vauban aux Invalides. L'Ecole d'application du génie de Metz favorise des liens durables d'amitié avec le compte Dejean, le général Gellibert des Séguins et le futur maréchal Vaillant. Plus tard, à Corfou, il risquera sa vie pour l'empereur et se refusera à accepter la nouvelle de sa défaite, tout comme la restauration des Bourbons.

Les défections dans l'entourage de Napoléon 1<sup>er</sup> l'indignent. Ses sentiments ne changent pas avec les années. En 1841, il félicitera le général Pelet en ces termes :

*"Vous avez repoussé de la manière la plus victorieuse ces banales accusations dirigées contre le plus grand génie et le plus beau caractère des temps modernes. Si tous ceux qui sont vraiment les amis de l'Empereur soutenaient ses actes avec la même force et la même chaleur que vous, on ne verrait plus, dans un pays qui doit, à juste titre, se glorifier de tout ce qu'a fait le grand homme et où l'autorité de son nom est invoqué par tous ceux qui ont une opinion à défendre dans des questions de haut intérêt ; on ne verrait plus, dis-je, des Thersytes, de tous les ordres, verser le venin de la calomnie sur les actes et les intentions de l'Empereur. Le caractère homérique les écrase ; ils s'en vengent par des morsures. Comme ami dévoué de Celui qui n'est plus mais dont la mémoire traversera les siècles comme un de ses partisans les plus dévoués, je vous remercie de votre beau plaidoyer et vous en témoigne toute ma reconnaissance."*

*Ma loyauté sans faille à Napoléon Bonaparte,  
le plus grand génie et le plus beau caractère des temps modernes*



Napoléon 1<sup>er</sup>, dans la Galerie de portraits de l'École polytechnique de Paris

**Légende au bas du portrait**

Napoléon I<sup>er</sup> fixe en 1804 l'organisation  
de l'École polytechnique qu'il appelle  
sa Poule aux Oeufs d'Or

Photo : Patrice Maurin-Berthier © Collections École polytechnique-Palaiseau

L'Empereur n'eut évidemment aucune part dans la fondation de l'Ecole [polytechnique], puisque celle-ci vécut ses premières années - et ses premières difficultés - au temps de la Convention thermidorienne et du premier Directoire, bien avant l'entrée en scène de Bonaparte.

Lorsque celui-ci vint à Paris en 1797, « auréolé des lauriers d'Italie » et de la paix de Campo-Formio, l'Ecole était déjà, par la réputation de son corps professoral et de son Journal, un foyer exceptionnel de rayonnement scientifique. Bonaparte, de son côté, voulait compléter son image de conquérant et de stratège de génie par celle d'un esprit ouvert aux « lumières » et attaché au perfectionnement des sciences et des arts. Carnot, proscrit par le Directoire en fructidor an V, avait été rayé de l'Institut. Bonaparte accepta avec empressement la place vacante et se mit à fréquenter assidûment les séances de l'Institut, dont il se glorifiait fort d'être membre. Il avait établi depuis quelque temps des relations très cordiales avec Monge et Berthollet, les deux savants qu'il avait rencontrés en Italie où ils étaient en mission, et qu'il s'était attaché. Faut-il dire qu'il s'était lié d'amitié avec eux, Monge surtout ? C'est un sentiment auquel Bonaparte ne semble guère s'être laissé aller, ayant surtout en vue ses grands desseins et cherchant ceux qui pourraient les servir. Monge, en revanche, lui voua une fidélité sans faille : « Monge m'aime comme une maîtresse », dira plus tard Napoléon.

Le général rendit plusieurs visites à l'Ecole polytechnique en cette fin de 1797 : offensive de charme en direction des milieux scientifiques, croyons-nous, plutôt qu'intérêt véritable à son enseignement ou volonté d'intervenir dans les débats dont sa mission, et même son existence, étaient alors l'enjeu. On ne devait plus le revoir à l'Ecole jusqu'en 1815, pendant les Cent Jours, pour une tardive visite.

Mais il intervint deux fois de manière décisive en signant des textes fondamentaux qui marquèrent fortement l'organisation de l'Ecole. Le premier est celui de la loi du 25 frimaire an VIII (16 décembre 1799) ; Bonaparte était Premier Consul depuis cinq semaines. La loi mettait fin aux tergiversations interminables qui duraient depuis deux ans et tranchait quelques points litigieux sur l'organisation de l'Ecole et sur son articulation avec les Ecoles d'application. Elle reprenait en fait l'essentiel des dispositions mises en place par les fondateurs (n'oublions pas que Monge était alors fort en faveur) qui avaient fait le succès de l'Ecole : concours ouvert à tous, direction par des Conseils placés sous la tutelle du Ministre de l'Intérieur, externat des élèves.

Le second texte est le décret impérial du 27 messidor an XII (16 juillet 1804), dit de « militarisation » ou de « casernement » : sans rien changer à ses programmes, à ses méthodes ni à sa mission, l'Ecole cessait d'être une république de professeurs, et sa constitution devenait hiérarchique. La direction sera exercée par un officier général, et les élèves, internes, auront un encadrement militaire. Les élèves, dit-on, avaient fait trop de bruit au théâtre et leur indiscipline avait déplu. Monge protesta, paraît-il, mais ne fut pas écouté.

On peut lire dans le cartouche au bas du portrait de l'Empereur : Napoléon Ier fixe en 1804 l'organisation de l'Ecole polytechnique qu'il appelle sa « Poule aux Oeufs d'Or ».

C'est donc le décret de militarisation qui est jugé ici le plus important, en même temps qu'on entretient la légende dorée d'un souverain protecteur et ami de l'Ecole. Ne s'en enorgueillissait-on pas d'ailleurs en ce milieu du 19<sup>ème</sup> siècle, lorsqu'on orna la salle des Conseils, où se trouveront plus tard les portraits, d'une pendule en bronze doré illustrant sur son socle le motif de la « poule aux oeufs d'or », qui trôna sur la cheminée de cette salle

jusqu'en 1975 (et disparut, hélas, lors du déménagement à Palaiseau) ? Le mot, nous dit Fourcy qui doute d'ailleurs de son authenticité, aurait été prononcé par Napoléon en 1814 (« je n'en suis pas réduit à tuer ma poule aux oeufs d'or ») lorsque les polytechniciens demandèrent à participer à la défense de la France envahie. Ce qu'ils firent, avec ou sans l'accord de l'Empereur, en s'y distinguant assez pour que leur drapeau porte depuis, comme seul fait d'armes : « Défense de Paris, 1814 ».

La réalité est beaucoup moins flatteuse. Après avoir encaserné l'Ecole pour la discipline, l'Empereur n'eut de cesse d'y puiser le plus grand nombre possible d'officiers pour ses armées, sans guère se soucier de laisser achever leur formation scientifique, malgré les représentations du gouverneur de l'Ecole et du Conseil de Perfectionnement. Un directeur des études de l'Ecole, qui nourrissait certainement peu de sympathie pour le Second Empire, n'ira-t-il pas jusqu'à écrire que l'Ecole, désorganisée et menacée de ruine par Napoléon 1er « ne fut vraiment sauvée qu'après Waterloo » !

Mais la présence du portrait de l'Empereur dans notre galerie, devant ceux de Carnot et de Monge, ainsi que le texte du cartouche, est significative de la formation du mythe, au mépris, s'il le faut, de l'histoire. Ce n'est pas simplement une plate flatterie vis-à-vis de Napoléon III, puisque le portrait fut peint sous le règne de celui-ci, car il resta en place tandis qu'on retirait celui du neveu. C'est plutôt le signe de la reconnaissance, plus ou moins inconsciente, d'une association de fait, dans la mythologie nationale, entre la France impériale et l'Ecole polytechnique. Comme les préfets, les lycées, le Code civil et la Légion d'Honneur, l'Ecole polytechnique participe du mythe napoléonien, au même titre que les grandes institutions nées sous le Consulat et qui structurent toujours notre Etat et notre société.

D'ailleurs, si l'on interroge l'homme de la rue sur les origines de Polytechnique, il y a fort à parier qu'il répondra « qu'elle a été fondée par Napoléon ». Exemple frappant de cette « transfiguration » (P.Goubert) qui est venue nimber l'Empire, soudé à travers le Consulat à la Révolution, d'une gloire autrement populaire et « nationale » que le rayonnement, un peu sec et froid, des Lumières. Le général en chef de l'armée d'Italie (et ne fut-il pas distingué et nommé à ce poste par Carnot ?) achève la Révolution, transfigurée en la personne de l'Empereur. En ce sens, Napoléon n'est pas « usurpateur » dans notre galerie de portraits, malgré la contradiction des faits patents que nous avons rappelés. Laissons-le donc y voisiner, avec Lazare Carnot, Monge son féal.



Emmanuel GRISON

[Ecole Polytechnique de Paris]

## Transcription du document ci-contre

### Etat de Service de Napoléon Bonaparte

Né à Ajaccio le 15 août 1769

#### Grades

<u>Epoques</u>			<u>Temps de Service</u>			
années	dates	Mois		ans	mois	jours
1785	1	Octobre	Lieutenant pendant	6	5	5
1792	5	Février	Capitaine "	1	8	18
1793	18	Octobre	Chef de Bataillon "		3	18
1794	5	Février	Général de Brigade "	1	7	23
1795	4	Octobre	Général de Division en Chef "	4	1	4
1799	9	Novembre	1 <sup>er</sup> Consul "	4	6	9
1802	18	Mai	Empereur "	3	10	17
1815	20	Mars	Empereur "		3	2

#### Campagnes

1793	Siège de Toulon	1806 – 1807	Prusse et Pologne
1794	Ravina et Gènes	1808 – 1809	Espagne
1795- 96 – 97	Italie	1809	Autriche
1798 – 99	Egypte	1812	Russie
1800 – 1801 – 1802	Piémont et Italie	1813	Allemagne
1803 – 1804	Camp. de Boulogne	1814	France
1805 et Vendem. XIV	Autriche	1815	Belgique

23 campagnes groupées Vendem. An XIV

#### Blessures

14 octobre 1793 à Toulon, coup de bayonnette à la cuisse gauche.

13 avril 1809 à Ratisbonne, blessure au talon.

Mort le 5 Mai 1821 à St-Hélène, à 51 ans 8 mois 23 jours

---

# Etat de Service de Napoléon Bonaparte

## Etat de Service

de

## NAPOLEON BONAPARTE

né à Ajaccio le 15 Août 1769.

### Grades

Epoques					Temps de Service		
années	dates	mois			ans	mois	jours
1785.	1	Octobre	Lieutenant	pendant . . .	6.	5.	5.
1792.	5	Janvier	Capitaine	"	1.	5.	13.
1793.	18	Octobre	Chef de Bataillon	"	"	3.	18.
1794.	5	Janvier	Général de Brigade	"	1.	4.	22.
1795.	4	Octobre	Général de Division en Chef	"	4.	1.	4.
1799.	9	Novembre	1 <sup>er</sup> Consul	"	4.	6.	9.
1804.	18	Mai	Empereur	"	9.	10.	17.
1815.	20	Mars	Empereur	"	"	3.	2.

### Campagnes

1793.	Siege de Toulon.	1806 - 1807	Prusse et Pologne.
1794.	Trienna et Gênes.	1808. - 1809	Espagne.
1795. - 96. - 97	Italie.	1809. -	Autriche.
1798 - 99.	Egypte.	1812. -	Russie.
1800. - 1801 - 1802.	Allemagne et Italie.	1813. -	Allemagne.
1803. - 1804	Camp. de Boulogne.	1814. -	France.
1805. et l'année. XV.	Autriche.	1815. -	Belgique.

23 Campagnes y compris l'année. XV.

### Blessures.

14 Octobre 1793 à Toulon, coup de bayonnette à la cuisse gauche.  
 23 Avril 1809 à Ratisbonne blessure au talon.  
 Mort le 5 Mai 1821 à St. Hélène à 51 ans 8 mois 23 jours.

# Hommage à René Thonney, 2<sup>ème</sup> Président de la Fondation Maison Dufour

Photos ©Dominique Quennoz, Genève



En présence du Général Dufour (incarné par le comédien Jean Winiger), le maître de cérémonie, Marc R. Studer, 3<sup>ème</sup> Président de la Fondation Maison Dufour et fondateur des Salons du Général Dufour, procède au dévoilement de la plaque commémorative en l'honneur de son prédécesseur, René Thonney. La plaque, offerte conjointement par la Fondation Maison Dufour et l'ASSO-Genève, est découverte par l'of spéc cap Nicolas Vradis, Président de l'ASSO-Genève, et Antonio Strappazon, Vice-président de la Fondation Maison Dufour et Capo Gruppo des Alpini, Section Genève, encadrés par la Garde d'honneur de l'ASSO Genève, composée du plt Laurent Turnherr, du lt Delphine Bossuat (cachée), du sgt chef Miguel de Mestral et du sdt Robin Patane.



A gauche : Jean-Claude Burri (ASSO-GE), rendant hommage à son ami baroudeur, René Thonney  
A droite : Cathy Thonney recevant, pour son mari René, le diplôme de Président d'honneur de la Fondation Maison Dufour



# Hommage à Guillaume Henri Dufour

## Capitaine du Génie du 1er Empire

Photos ©Dominique Quennoz, Genève



Le Col Georges Joyet, cdt du 3<sup>ème</sup> rgt des Suisses au service de Napoléon Ier (1806), mettant au garde-à-vous les élèves de l'Ecole Polytechnique de Paris, en stage à l'EPFL (de g. à d.) Lt Urvan Christen, ingénieur de l'armement Aurélien Chaline, ILt Joseph Vermeille et Lt Marion Le Tilly



Jean-Charles Bou, Consul général adjoint de France à Genève, Dans son discours, peu avant le dévoilement de la plaque en l'honneur du cap du génie G.H.O Dufour



Gérard Miège, Représentant de la Délégation Suisse du Souvenir Napoléonien, généreuse donatrice de la plaque Dufour, évoquant ici les années françaises de Dufour

## Exposition « *Les Années françaises de Dufour (1807-1817)* »

Photos ©Dominique Quennoz, Genève



Sous l'œil vigilant de l'Empereur Napoléon Ier (portrait exposé à X), de g. à d.,  
Col Georges Joyet, Cdt du 3<sup>e</sup> Rgt des Suisses au service de Napoléon Ier (1806)  
Jean-Charles Bou, Consul général adjoint de France à Genève  
Gérard Miège, écrivain et conférencier, spécialiste des Bonaparte  
Noëlle Languin-Martin, descendante du Général Dufour  
Marc R. Studer, Président de la Fondation Maison Dufour et des Salons du Général Dufour



Jean-Pierre Barras (g), Secrétaire de la Fondation Maison Dufour et Vice-président des Salons du Général Dufour, co-commissaire de l'exposition, présentant le détail des pièces exposées  
Marie Pierdait-Fillié (d), Membre de l'Association Vauban, de l'ASMED et d'ICOMOS, chargée de recherche en France pour Les Salons du Général Dufour

# Quelques souvenirs de cette commémoration

Photos ©Dominique Quennoz, Genève



L'ancien de Polytechnique recevant, 200 ans plus tard, ses jeunes camarades de X, sur le perron de sa maison de Contamines, à Genève



La modeste maison de Contamines avait repoussé ses murs pour accueillir près de 80 invités



Le Général Dufour (Jean Winiger) parlant « famille » avec l'une de ses descendantes, Noëlle Languin-Martin, et vraisemblablement des « Bonaparte », avec son spécialiste, Gérard Miège

ΕΦΟΡΕΙΑ ΑΡΧΑΙΟΤΗΤΩΝ ΚΕΡΚΥΡΑΣ

ΦΙΛΟΙ ΤΟΥ ΙΔΡΥΜΑΤΟΣ  
«ΜΝΗΜΗ ALBERT COHEN» ΚΕΡΚΥΡΑΣ

# Guillaume Henri DUFOUR

Τα χρόνια στην Κέρκυρα 1810-1814  
*Les années à Corfou / The Corfu years*



**03/06 - 31/07 ΛΑΤΙΝΙΚΟ ΠΑΡΕΚΚΛΗΣΙ**

**03/06 19:30** Εγκαίνια έκθεσης, Λατινικό Παρεκκλήσι  
Inauguration de l'exposition, Chapelle Latine  
Exhibition inauguration, Latin Chapel

**04/06 19:00** Αφιέρωμα στον G.H. Dufour, Μουσείο Ασιατικής Τέχνης  
Hommage à G.H. Dufour, Musée d'Art Asiatique, Corfou  
Tribute to G.H. Dufour, Corfu Museum of Asian Art

**+** ΜΕ ΤΗΝ ΥΠΟΣΤΗΡΙΞΗ ΤΗΣ ΕΛΒΕΤΙΚΗΣ ΠΡΕΣΒΕΙΑΣ ΣΤΗΝ ΕΛΛΑΔΑ  
AVEC LE SOUTIEN DE L'AMBASSADE DE SUISSE EN GRÈCE

SPONSORS

 **PICTET**  
1805

**AEGEAS**  
NON-PROFIT CIVIL COMPANY

**BODOSSAKI  
FOUNDATION**  


  
KONTOKALI BAY  
ΕΠΙΧΕΙΡΗΣΗ Α.Ε.  
2000

 **CORFU PORT  
AUTHORITY S.A.**

# Commissaires de l'exposition

**Marc R. Studer**

Président, *Fondation Maison Dufour\**,

(\*but : préserver et mettre en valeur l'ancienne demeure du Général)

Président, *Les Salons du Général Dufour\*\**,

(\*\*but : faire (re)découvrir la vie et l'œuvre de Guillaume Henri Dufour)

**Jean-Pierre Barras**

Vice-président, *Les Salons du Général Dufour*

Secrétaire, *Fondation Maison Dufour*

## Remerciements

Michelle Bouvier-Bron, recherche

André Schärer, scénographie

Luciano Barbieri, finitions

Fondation Archives Dufour, documentation

## Contributions numériques

Bibliothèque de Genève (BGE) - Fonds Archives Dufour

BGE - Département des manuscrits et des archives privées

BGE - Centre d'iconographie genevoise

Ecole polytechnique, Paris

Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie, Besançon



La présente exposition est en partie tirée de l'exposition

*"Dufour, les années à Corfou 1810-1814"*,

organisée à Corfou, du 3 juin au 31 juillet 2017,

par **Les Amis de la Fondation Mémoire Albert Cohen Corfou**,

sous le haut patronage de Hans-Rudolf Hodel, Ambassadeur de Suisse en Grèce

Commissaire d'exposition : Tenia Rigakou, Directrice de l'Ephorie de Corfou,



**FONDATION POUR LA CONSERVATION DE LA MAISON  
DU GENERAL GUILLAUME HENRI DUFOUR**



**Les Salons du Général Dufour**

---